

Québec surtaxe tabac et alcool; et taxera de 9% la TPS fédérale

DENIS LESSARD
 du bureau de La Presse
 QUÉBEC

En optant pour une hausse du déficit et une augmentation des taxes sur le tabac et l'alcool — un cent par cigarette et cinq cents par bouteille de bière — le gouvernement Bourassa a finalement présenté un budget sans hausses d'impôts pour les contribuables.

En ce qui concerne par ailleurs le projet fédéral de taxe sur les produits et ser-

vices, la TPS, initiative qu'il qualifie d'«impopulaire», Québec inclura cette future taxe fédérale de sept p. cent dans le calcul de la taxe de vente provinciale de neuf p. cent.

Dans son budget déposé hier soir à l'Assemblée nationale, le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, injecte de l'«argent frais» pour l'entretien du réseau routier en puisant largement à même la caisse de la Régie de l'assurance automobile.

Au passage, M. Levesque donne le

coup d'envoi à un nouveau débat avec les municipalités qui, selon Québec, devraient un jour financer elles-mêmes leur transport en commun.

Se vantant d'avoir pu éviter «un budget de crise» en dépit du contexte économique le plus contraignant qu'il ait connu depuis son arrivée aux Finances, il y a cinq ans, M. Levesque a souligné que Québec avait décidé d'une pause dans la guerre aux hausses du déficit.

Le déficit pour 1990-91 sera de 1,75 milliard \$, soit 275 millions \$ de plus

que l'on ne le prévoyait l'an dernier. Québec devra emprunter davantage pour «payer l'épicerie»; 395 millions \$ de dépenses courantes cette année devront être financées à l'extérieur, contre 227 millions \$ l'an passé.

Ce faisant, toutefois, le gouvernement Bourassa évite de toucher aux impôts et laisse pratiquement inchangé, à 2,3 p. cent, l'écart entre le fardeau fiscal des contribuables québécois et ontariens — pour les sociétés, cet écart passe de 3,5 à 3,9 p. cent.

Critique péquiste aux Finances, Jacques Léonard constate que le gouvernement a abandonné sa «religion» de réduction du déficit. Le budget d'hier est un «constat de faillite» qui ne contient aucune mesure susceptible de protéger les citoyens contre les hausses des taux d'intérêt, a-t-il soutenu.

«Le budget aurait pu être une bombe, mais elle est désamorcée», a laissé tomber de son côté M. Levesque, conversant

VOIR QUÉBEC EN A 2

Tout sur le budget en pages A 10 et A 11

■

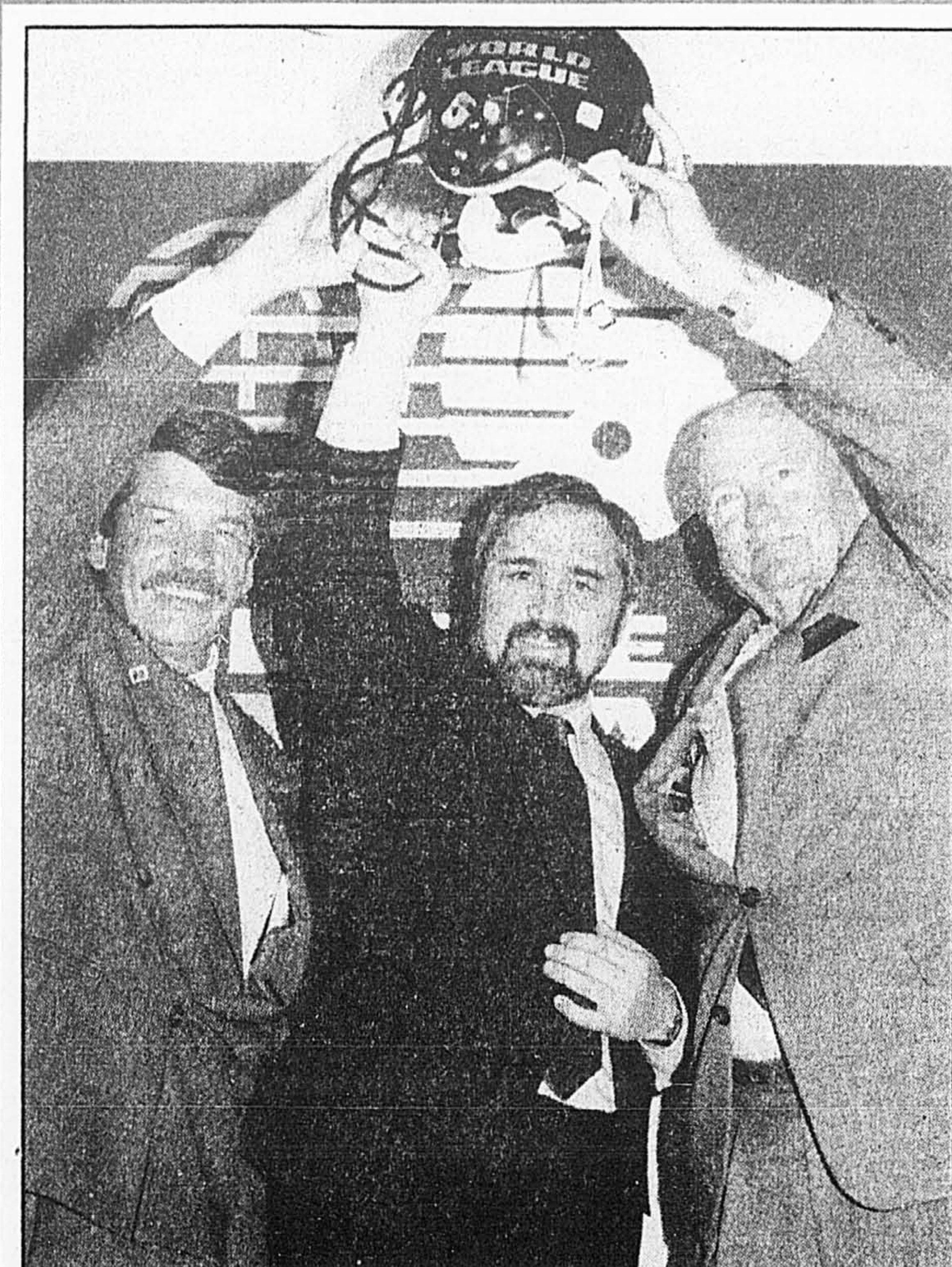
L'éditorial d'Alain Dubuc en page B 2

Les points saillants

Presse Canadienne
 QUÉBEC

- Voici les points saillants du budget de l'année financière 1990-91 présenté hier par le ministre des Finances, Gérard D. Levesque:
- le gouvernement prévoit dépenser 35,4 milliards \$ et retirer des revenus de 33,6 milliards \$, accusant un déficit de 1,8 milliard \$, en hausse de 150 millions \$;
- les contribuables bénéficient d'une légère diminution de l'impôt sur le revenu de l'ordre de 312 millions \$ par suite de l'indexation des exemptions de base des particuliers;
- le prix des cigarettes, du tabac et de l'alcool augmente: cigarettes: hausse immédiate de 25 cents le paquet de 25 et autre augmentation de 15 cents à compter du 1^{er} janvier 1991; tabac en vrac: hausse immédiate d'un dollar par 200 grammes et une autre majoration de 60 cents le 1^{er} janvier prochain; bière: augmentation de cinq cents la bouteille; vin et spiritueux: hausse de 25 cents la bouteille;
- la surtaxe sur les impôts et les taxes applicables aux entreprises est augmentée de 12 à 15 p. cent;
- plusieurs mesures d'aide à la famille sont annoncées: l'allocation à la naissance du troisième enfant et des suivants passe de 4 500 \$ à 6 000 \$; les allocations pour congé de maternité sont portées de 240 \$ à 360 \$; le plafond de la déduction pour frais de garde pour enfant de moins de sept ans est porté à 4 400 \$ et celui pour les autres enfants à 2 200 \$;
- atténuation des effets de la hausse éventuelle des impôts fonciers scolaires pour les bénéficiaires de l'allocation-logement;
- investissements additionnels de 1,7 milliard \$ sur cinq ans pour le réseau routier;
- crédits de 50 millions \$ sur cinq ans pour un plan quinquennal de restructuration de l'industrie des pêches;
- des immobilisations de 3,5 milliards \$ en 1990 pour Hydro-Québec, soit un milliard de dollars de plus que l'an dernier;
- une somme de 100 millions \$ sous forme de crédits d'impôt pour les entreprises qui investiront dans la formation de leurs travailleurs;

Le football fait un retour



Près de trois ans après la disparition des Alouettes, le football professionnel est de retour à Montréal. Le président de la ligue mondiale de football américain, Tex Schramm, a annoncé hier l'octroi d'une concession à la ville. Les noms des propriétaires n'ont pas été confirmés mais le trio Gerry Snider, Jacques Francoeur et Ron Wilson devrait être choisi. Le nouveau circuit comptera 12 équipes, dont quatre en Europe et une au Mexique. Le premier match aura lieu le 23 mars 1991. Sur notre photo, le maire de Montréal, M. Jean Doré, le président de la Régie des Installations olympiques, M. Pierre Bibeau, et M. Schramm, célèbrent l'événement. Nos informations dans le cahier Sports.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

«Nous en avons assez!»

La Fraternité des policiers y voit un signe de malaise

BRUNO BISSON et GILLES ST-JEAN

Les policiers de la CUM en ont assez d'être traités de racistes et de sectaires chaque fois qu'ils émettent une controverse ou qu'ils arrêtent un Noir.

En réagissant hier aux propos de Remy Mercier, 37 ans, qui s'est dit prêt à tuer tout policier qui abattrait un Noir dans l'exercice de ses fonctions, le président de la Fraternité des policiers de la CUM, Yves Prud'homme, a refusé de voir dans ces déclarations le fait d'un illuminé.

M. Prud'homme a dénoncé «la complaisance de nos dirigeants qui encourage certains éléments à utiliser la couleur de leur peau comme excuse aux pires extravagances», et a demandé au gouvernement du Québec de mettre sur pied un programme destiné à expliquer aux immigrants «comment ça se passe au Québec».

«Il ne faut pas se leurrer: ces immigrants arrivent de pays où les coutumes et la justice sont différentes d'ici», a-t-il dit.

Et lorsqu'un journaliste lui a demandé s'il n'accordait pas une importance exagérée aux déclarations de quelques «bums», M. Prud'homme a rétorqué: «Mettez-vous à la place des policiers qui travaillent dans la rue et qui ont affaire à ces gens-là, justement. Les policiers ne sont déjà pas confortables face aux Noirs, ils ne savent plus sur quel pied danser».

«Si les responsables des communautés n'épousent pas ces vues, tant mieux, a-t-il ajouté. Mais le seul fait que de telles dé-

VOIR POLICIERS EN A 2

«Je suis un vrai bandit», déclare à La Presse l'auteur des menaces / page A 3



PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

Remy Mercier

Kohl et Mitterrand invitent la Lituanie à suspendre le processus d'indépendance

d'après AFP et Reuter
 PARIS

Le chancelier Helmut Kohl et le président François Mitterrand ont invité hier le président lituanien Vytautas Landsbergis à «suspendre pendant un temps» le processus d'indépendance de la République balte.

Dans sa réponse, le président lituanien a promis «d'étudier soigneusement» la proposition franco-allemande.

Dans un message commun rendu public quelques heures après la fin du 55^e Sommet franco-allemand à Paris, le chancelier ouest-allemand et le chef de l'État français demandent au président lituanien de «suspendre pendant un temps les effets des décisions» du Parlement de Vilnius. Le message adressé à

Landsbergis a aussi été communiqué au numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev.

Plusieurs responsables soviétiques ont laissé entendre récemment qu'une suspension de deux ans du processus d'indépendance de la Lituanie constituerait une bonne base de négociation entre Moscou et Vilnius. Selon un journal américain, Landsbergis serait disposé à accepter un compromis de ce type mais d'autres responsables lituaniens auraient rejeté cette hypothèse.

Dans leur message, Mitterrand et Kohl souhaitent que s'engagent au plus vite des conversations entre les autorités soviétiques et Landsbergis «pour que la crise actuelle débouche sur une solution acceptable pour toutes les parties». «Sans doute conviendrait-il pour faciliter l'ouverture de ces pourparlers

de suspendre pendant un temps les effets des décisions prises par votre Parlement, qui ne perdraient rien de leur valeur dès lors qu'elles s'appuient sur un principe universellement admis: le principe d'autodétermination des peuples», affirment-ils.

Kohl et Mitterrand disent partager «une même inquiétude devant l'évolution de la situation en Lituanie. Nous souhaitons vous en faire part. Le peuple lituanien a manifesté sans équivoque sa volonté d'exercer son droit à la souveraineté. On ne saurait lui en faire grief», poursuivent les deux dirigeants. «Mais l'histoire a engendré une situation complexe, faite de liens multiples de caractères politique, juridique, économique. Leur dénouement exigera du temps et de la patience et

VOIR LITUANIE EN A 2

VAS-Y NUNZIATA, AIE PAS PEUR, D'IS LEUR ENCORE!

Faites fructifier votre argent avec nos DÉPÔTS GARANTIS!

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS **TRUST GENERAL**

12 1/2% 18 mois int. annuel 15 mois int. à l'échéance + 1/4% 1 à 5 ans 25 000\$ et plus Ce taux peut changer sans préavis	BONI DE 1/8%* pour les personnes de 60 ans et plus *Ce boni ne peut être joint à d'autres avantages	Renseignez-vous sur nos dépôts garantis à taux progressifs ou avec option de retrait.	• Versement d'intérêts souple • Aucun coût, aucune commission	Laval: 682-3300 Pointe-Claire: 694-5670 Ville-Marie: 341-1414 Outremont: Vincent d'Indy: 739-3265 Outremont: Laurier: 272-4772 Mt. Place: 871-7200 Mt. Place: 851-8583 6995, boul. Gouin O.: 745-1515 Anjou: 355-4760 LaSalle: 366-0750 Brossard: 465-2500 St-Lambert: 856-8566
---	---	--	---	---

SUITE DE LA UNE

QUÉBEC

Québec surtaxe tabac et alcool;
et taxera de 9 % la TPS fédérale

avec les journalistes. Selon son habitude, le gouvernement Bourassa, qui depuis des mois préparait les esprits au pire, dépose un budget comportant finalement moins de mauvaises surprises que prévu.

Québec dépensera 35,3 milliards \$ pour 1990-91, 470 millions \$ de plus qu'il ne le prévoyait l'an dernier, en raison surtout des taux d'intérêt plus élevés et du règlement des conventions collectives du secteur public. Avec l'ensemble des mesures bud-

gétaires et fiscales annoncées hier, il augmente ses recettes de 350 millions \$. Comme il fallait s'y attendre, Ottawa est largement blâmé pour un manque à gagner de 1,3 milliard \$ formé de l'accumulation des coupures fédérales que Québec évalue pour la prochaine année. Le récent budget Wilson représentait une diminution de 220 millions \$ sur le niveau prévu des transferts fédéraux, geste «inacceptable» qui pousse M. Levesque à réclamer la création de «nouveaux instruments de redistribution» au sein de la fédération.

Tabac et alcool

Vaches à lait habituelles des

gouvernements, l'alcool et le tabac sont frappés d'importantes hausses de taxes. À compter de minuit, il en coûte 25 cents de plus pour un paquet de 25 cigarettes — un dollar de plus pour un paquet de 200 grammes de tabac. Une autre taxe de 15 cents le paquet de cigarettes frappera les fumeurs le 1^{er} janvier prochain. Ce faisant, Québec imite l'Ontario, qui décrétait cette semaine une hausse similaire. Depuis 1986, le gouvernement Bourassa n'avait pas touché à la taxe sur le tabac.

Sur l'alcool, Québec impose une augmentation de taxe de 67 cents la caisse de 12 petites bouteilles de bière, soit 15 cents le litre. Une bouteille de vin coûtera aussi 25 cents de plus. Toutes ces taxes seront aussi prélevées par les restaurants et les bars. En un an, les Québécois devront payer 236 millions \$ de plus pour ces deux taxes. En dépit de ces hausses, Québec demeure l'une des provinces où ces deux produits demeurent les moins taxés, a insisté M. Levesque.

Routes et bébés

L'entretien du réseau routier bénéficiera de 1,7 milliard \$ supplémentaire au cours des cinq prochaines années. Une part importante de cette somme, 625 millions \$, sera puisée dans les surplus de la Régie de l'assurance automobile.

Le budget prévoit une série de mesures modestes sur le plan social. Québec fait passer de 4 500 à 6 000 \$ le «bébé-boni» pour un troisième enfant — quatre chèques trimestriels de 375 \$ pour la quatrième année — un débours annuel de 19 millions \$. Pour les deux semaines où les nouvelles mères n'ont pas droit à l'assurance-chômage, l'allocation de maternité passera de 240 à 360 millions \$. On a décidé de porter à 110 000 \$ la valeur maximale d'une maison dont l'achat sera couvert par le programme d'accès à la propriété.

Les chèques de l'aide sociale — de même que les crédits d'impôts — seront pleinement indexés, une majoration de 4,8 p. cent. Ces mesures sociales n'entraîneront toutefois que pour 20 millions \$ de dépenses supplémentaires cette année. L'essentiel, 337 millions \$, sera dépensé en 1991.

Formation

Seule innovation, Québec instaure un crédit d'impôt pour les entreprises qui investiront dans la formation de la main-d'œuvre, une initiative qui représentera 100 millions \$ sur un an (67 millions \$ cette année). Ces crédits d'impôts seront de 20 p. cent pour les grandes entreprises et de 40 p. cent pour les PME. De l'autre main, toutefois, M. Levesque augmente le fardeau des entreprises. La surtaxe qu'elles doivent payer sur leurs impôts passera de 12 à 15 p. cent, une source de revenu supplémentaire de 86 millions \$ sur un an pour le gouvernement.

Pour stimuler la construction, le gouvernement accélère comme prévu des travaux de rénovations d'édifices publics, hôpitaux et écoles — 279 millions \$, dont l'essentiel sera dépensé dès cette année.

Municipalités

Espérant calmer un peu les do-

léances des municipalités, Québec promet d'éponger 38 millions \$ supplémentaires de la facture annuelle de 320 millions \$ que Québec vient de refiler aux commissions scolaires. Cette décision — qui a soulevé un tollé dans le monde municipal — signifie une hausse d'impôts fonciers scolaires d'environ 90 \$ par ménage, insiste le ministre des Finances. Québec allouera cinq millions \$ de plus pour éviter une hausse aux locataires des HLM, et quatre millions \$ de plus aux programmes d'allocation au logement. D'autre part, le programme de remboursement d'impôt foncier sera majoré de 22 millions \$. Le plafond des taxes foncières admissibles passe de 1 050 à 1 150 \$.

En revanche, le gouvernement veut lancer des consultations avec les villes sur une facture de 277 millions \$ pour l'exploitation des transports en commun qu'il voudrait bien leur refiler. «Ce transfert nous apparaît éminemment souhaitable, puisque c'est une fonction essentiellement locale», a soutenu M. Levesque.

Les environnementalistes seront aussi déçus. Québec n'augmentera guère l'enveloppe spéciale de 15 millions \$ accordée il y a trois semaines au budget du ministère de l'Environnement — comparativement à une promesse de 50 millions \$.

M. Levesque a en outre rejeté la requête de son collègue de l'Environnement, Pierre Paradis, pour l'instauration d'une taxe spéciale sur les pneus destinée au recyclage. Toutefois, Québec accordera 50 millions \$ supplémentaires, sur cinq ans, au Fonds de développement technologique pour faire avancer la recherche sur l'environnement.

Dans le secteur primaire, enfin, Québec saupoudre quelques programmes d'appui pour les forêts et les pêches. Les pêcheurs, notamment, bénéficieront de 50 millions \$ sur cinq ans destinés à la restructuration d'un secteur frappé d'une réduction de la ressource. Québec accordera cinq millions \$ supplémentaires à un programme d'emploi en forêt destiné à la Gaspésie. Six millions \$ supplémentaires seront accordés pour attirer davantage de touristes au Québec. □

POLICIERS

«Nous en avons assez»

clarations se soient retrouvées dans un journal montre en tout cas l'existence d'un malaise. »

Les porte-parole de la communauté noire n'épousent en rien ces vues. Hier, ils étaient à la fois furieux et consternés par les déclarations de Mercier. Ce dernier, un récidiviste qui a été condamné à une amende pour avoir menacé un policier, a affirmé qu'il tuerait le prochain policier qui abattrait un Noir. En faisant référence à l'affaire Griffin-Gosset et à la mort récente de Leslie Presley, tué lors d'une fusillade dans une discothèque du centre-ville, Mercier a déclaré avoir l'intention de répondre à la violence par la violence.

Irresponsables, inacceptables, provocatrices et dangereuses ont été quelques-unes des épithètes lancées hier pour qualifier les déclarations de Mercier, qui couvraient toute la page 3 du Journal de Montréal.

Le président de la Ligue des Noirs du Québec, Dan Philips, a

qualifié ces propos d'inacceptables. Il a insisté sur le fait que Mercier et ses acolytes ne sont pas membres de la Ligue et qu'ils ne sont liés à aucun des groupes qui représentent les Noirs de Montréal.

M. Philips a aussi sévèrement critiqué le Journal de Montréal pour avoir publié ces menaces: «Comment peut-on recueillir les déclarations de n'importe qui et les publier comme ça, sans aucune vérification auprès des gens concernés? Ces déclarations peuvent provoquer un sérieux 'backlash' contre tous les Noirs».

La Ligue des droits et libertés et le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec ont aussi questionné la pertinence de donner une telle importance, dans un journal, à une personne sans expérience crédible au sein de la communauté noire de Montréal. Le directeur de la Ligue, André Paradis, a dit souhaiter que personne n'interprète ces déclarations comme le point de vue de l'ensemble des gens de race noire. «Il est inacceptable de croire qu'on puisse se faire justice soi-même», a-t-il dit, en déplorant le tort que cette affaire causait aux efforts de rapprochement entre la police et les communautés ethniques.

Abondant dans le même sens, le président de la CUM, Michel Hamelin, a estimé que ces «déclarations irresponsables» ne pouvaient que nuire au climat entre Noirs et policiers. M. Hamelin a également pris la défense des policiers en condamnant «tout geste ou déclaration qui aurait pour effet de juger a priori du comportement policier et de mettre en danger la sécurité publique».

Enfin, le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Jocelyn Turcotte, a parlé dans le même sens que M. Paradis: «Certaines personnes devraient comprendre que les lois, ici, sont les mêmes pour tout le monde. Nous vivons dans un pays où la police est parmi les plus surveillées au monde. Si les autorités laissent passer de telles déclarations sans réagir, les policiers vont se demander sur qui compter».

Pour sa part, M. Jean-Guy Roch, de la FPQ, s'est demandé si la publication de ces déclarations n'avait pas eu pour but de faire peur aux policiers. «Le gouvernement ne doit pas s'empêcher, pour toutes les raisons qu'il voudra, de dénoncer ces déclarations-là», a-t-il affirmé. □

LITUANIE

Kohl et Mitterrand invitent
la Lituanie à suspendre
le processus d'indépendance

devra emprunter les chemins classiques du dialogue», écrivent Mitterrand et Kohl.

Lors de sa conférence de presse commune avec Kohl, à l'issue du Sommet franco-allemand, Mitterrand avait affirmé que la France et la RFA étaient d'accord pour ne pas «compliquer la situation» en Lituanie. «Il n'y a aucune comparaison entre le cas de M. Gorbatchev et celui d'Adolf Hitler au moment de Munich», avait-il ajouté en réponse à la question d'un journaliste.

Mercredi soir, Kohl avait apporté son soutien au président américain George Bush qui s'est abstenu de prendre des mesures de rétorsion contre Moscou afin

de ne pas remettre en cause la politique de perestroïka en URSS.

Dans une réaction, dont le service de presse du Parlement lituanien a donné lecture hier soir, M. Landsbergis a notamment soufflé: «La Direction lituanienne apprécie grandement cet acte de bonne volonté de la part de deux dirigeants éminents et examinera avec attention la proposition» contenue dans leur lettre.

Le président du Conseil suprême lituanien a ajouté que la lettre de M. Mitterrand et Helmut Kohl «constituait un pas en avant vers la réalisation de l'indépendance lituanienne, comme solution à un problème international. La Direction lituanienne espère également qu'un dialogue entre les deux pays (entre Moscou et Vilnius) commencera dès que possible», ajoute M. Landsbergis. «Même maintenant, l'arrêt du blocus économique soviétique contre la Lituanie serait bénéfique à l'atmosphère de ce dialogue», poursuit M. Landsbergis.

Cette réaction de M. Landsbergis constitue une notable évolution de la position lituanienne: le dirigeant lituanien ne réitère pas la volonté proclamée très fermement jusqu'ici par Vilnius de ne pas revenir sur la proclamation d'indépendance du 11 mars ou de déclarer un moratoire.

En attendant, après une semaine de «blocus» de carburant soviétique à destination de la Lituanie, la circulation routière tend progressivement à s'immobiliser dans ce pays. Hier, le trafic était encore important dans les rues de Vilnius, la capitale, du moins en ce qui concerne les transports publics (autobus et taxis) et les transports de marchandises. Les voitures particulières, en revanche, se font plus rares: leur propriétaire n'ont droit qu'à trente litres de carburant par mois.

Les chiffres sont éloquentes: le trafic des transports publics a chuté de 37 p. cent, selon Jonas Birziskis, le ministre des transports. Sur le parc de 11 000 camions, 5 000 sont déjà immobilisés et 4 000 chauffeurs se retrouvent sans travail. Les transports fluviaux et les liaisons interurbaines par autocars ont été interrompus, a indiqué le ministre.

Vilnius est loin cependant de ressembler à une ville en état de siège. La foule qui déambule sur le boulevard Gediminas, l'ancien boulevard Lénine, ne semble pas concernée par le blocus imposé par l'URSS. Sur les bancs, autour de la statue de Lénine, des couples sont assis au soleil. Des fleurs déposées la semaine dernière au pied de la statue à l'occasion du 120^e anniversaire de la naissance de Lénine sont encore là. □

Lafleur, l'ombre et la lumière

■ La Presse publiera en exclusivité à compter de demain le premier de trois extraits du livre de Georges Hébert Germain: *Guy, Lafleur, l'ombre et la lumière*.

Dans un style touchant, parfois cinglant, juste la plupart du temps, l'auteur a su d'abord et avant tout nous faire découvrir l'homme derrière ce grand athlète.

Demain: les dessous de l'accident de voiture qui a failli lui coûter la vie... et les quelques heures de libations qui l'ont précédé.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Chomedey: Centre LaVal (près de La Baie), 1600, boul. Le Corbusier, de 10 h 30 à 20 h 30;
- à Saint-Jean: Collège militaire royal de Saint-Jean, gymnase, rue Jacques-Cartier nord, de 9 h 30 à 15 h 30;
- à Saint-Lazare: parrainée par le Club Optimiste Saint-Lazare, école Auclair, gymnase, 1550, boul. des Cèdres, de 15 h à 20 h;
- à Sainte-Pie-de-Bagot: organisée par les Chevaliers, de Colomb en collaboration avec la Caisse populaire de Sainte-Pie-de-Bagot, école Sacré-Coeur, de 15 h à 20 h 30.

TPS : Levesque fait durer le suspense

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Tout en signifiant à Ottawa que son projet ne lui plaît guère, le ministre québécois des Finances, Gérard D. Levesque, laisse planer le suspense quant au sort que réservera Québec au projet de taxe sur les produits et services.

La TPS «est une taxe très impopulaire dont le Québec aurait préféré se passer», a soutenu hier le ministre dans son discours à l'Assemblée nationale. Toutefois, Québec ne rate pas l'occasion de majorer ses revenus. La future taxe fédérale de sept p. cent sera incluse dans le calcul de la taxe provinciale de vente.

Ce faisant, Québec adopte le même mécanisme que dans l'ancien régime où la taxe provinciale s'appliquait sur des produits déjà frappés par la taxe fédérale de 12 p. cent imposée au niveau des manufacturiers.

Buveurs et fumeurs écopent à nouveau

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Fumeurs et buveurs verront leurs vices frappés par le ministre des Finances, Gérard D. Levesque. Comme l'a fait l'Ontario cette semaine, Québec a décrété hier des hausses importantes de taxes sur le tabac et l'alcool.

Pour l'essentiel, cette augmentation a fait grimper de 25 cents le prix d'un paquet de 25 cigarettes depuis minuit hier soir. Une autre augmentation, de 15 cents le paquet, sera imposée le 1^{er} janvier 1991.

Sur chaque cigarette, Québec imposait une taxe de 4,52 cents. Cette taxe est passée à 5,52 cents hier soir et sera de 6,12 cents en janvier prochain.

Pour le tabac en vrac, la hausse signifie une augmentation de 15 pour un paquet de 200 grammes.

Sur l'alcool, Québec prélève une taxe supplémentaire de 15 cents le litre sur la bière — ce qui représente une augmentation de 67 cents pour une caisse de 12 petites bouteilles. Pour une bouteille de vin de 750 millilitres, il faudra compter 25 cents d'augmentation.

Pour le ministre Levesque, «il était difficile de ne pas se

tourner vers des biens moins nécessaires où les taux sont relativement bas».

En dépit de ces hausses, la taxe québécoise sur les cigarettes demeurera la plus faible au Canada, exception faite de l'Ontario. Pour la bière, Québec taxe encore moins que toutes les autres provinces.

Pour 1990, Québec empochera 74 millions \$ de son augmentation de taxe sur l'alcool et 98 millions \$ de celle sur le tabac. Pour 1991, ces deux taxes apporteront respectivement 106 et 177 millions \$ de plus au Trésor provincial. Pour l'année financière 1990-1991, c'est un total de 236 millions \$ de plus pour le ministre Levesque.

Les prévisions de recettes tiennent compte de la diminution inévitable de consommation que ces hausses entraîneront. Depuis longtemps, d'ailleurs, le tabac et l'alcool sont des «assiettes», des champs de taxation, en régression. «Si le relèvement de ces taxes devait diminuer une partie des abus, la santé des Québécois ne s'en porterait que mieux», a soutenu le ministre Levesque.

Les commerçants seront tenus d'imposer ces augmentations de taxes sur les stocks qu'ils avaient déjà en inventaire.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

424

à quatre chiffres

8579

ABONNEMENT

285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.

RÉDACTION

285-7070

PROMOTION

285-7100

COMPTABILITÉ

285-6892

Grandes annonces

285-6900

Annonces classées

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections

lundi au vendredi de 8 h. à 17 h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants

285-7202

National, Télé-Presse

285-7306

Vacances, Voyages

285-7265

Carrières et professions,

nominations

285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS

285-7272



VENDREDI
27 AVRIL 1990

17-5-01

Les plus belles violettes africaines

C'est une femme, Thérèse Decelles, une passionnée des fleurs, qui a remporté hier le grand prix d'hybridation des plus belles violettes africaines de l'année, au Jardin botanique de Montréal. Trois nouvelles variétés, de création typiquement québécoise, réunies en un seul somptueux bouquet, ont permis à Mme Decelles de décrocher les honneurs. Elle est entourée ici de Normand Miron, président de l'Association des amateurs de violettes africaines (au centre), et de Pierre Bourque, directeur du Jardin botanique de Montréal.

PHOTO RENÉ PICARD, La Presse

ESPACE et lumière

UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER

PUBLIÉ DANS

La Presse

DEMAIN

«Le prochain policier qui tuera un Noir sera abattu»

Rémy Mercier, un proxénète et bandit avoué lance des menaces qui sont très mal perçues par le service de police

SUZANNE COLPRON

■ «Le prochain policier qui tuera un Noir sera abattu à son tour...»

Rémy Mercier, un pimp de 37 ans, et sa gang de jeunes dans la vingtaine ne badinent pas. Ces menaces de mort rapportées hier par un quotidien montréalais ont été prises au sérieux par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM).

Toutes les mesures nécessaires seront prises pour assurer la protection des policiers, a indiqué John Dalzell, directeur des communications.

La directeur du SPCUM, Alain Saint-Germain, a par ailleurs confié à la section des enquêtes spécialisées le mandat de faire enquête et d'étudier la possibilité de porter des accusations contre Mercier.

Selon lui, ces menaces ne sont pas les premières proférées contre des membres de son service. En 1982, Mercier a écopé de 500\$ d'amende et de deux jours de prison pour avoir menacé un policier de lui «casser la gueule».

«Nous allons rencontrer les dirigeants du quotidien qui a rapporté les propos de Mercier et de ses amis pour leur faire part de notre mécontentement, a déclaré M. Dalzell. Nous estimons que c'est accorder trop d'importance aux paroles de petits truands.»

Mercredi soir, trois amis de Remy Mercier — Fritzner Alcide, Richard Lamour, Jean Annisette — ont été arrêtés dans le nord de Montréal. Ils ont comparu hier au palais de justice pour répondre à des accusations de possession de 44 sachets de cocaïne et d'armes à feu.

Peur de rien

Assis à califourchon sur une

Nouvelle vague d'immigrants à Montréal, les...castors

PIERRE GINGRAS

■ César Cornejo n'en revenait pas. Des castors à Montréal. Des vrais castors qui coupent des arbres, comme ça dans un parc de la ville.

Pourtant, pas de doute possible. Hier, au Parc Raimbeault, au nord de Montréal, sur la rive de la rivière Des Prairies, une dizaine d'arbres ont été abattus par les castors. La veille, la ville a d'ailleurs abattu, à la tronçonneuse, plusieurs gros trembles qui avaient déjà été partiellement taillés, de peur que les rongeurs ne les fassent tomber dans le parc. Originaire du Salvador, dans la vingtaine, César Cornejo n'avait jamais vu de traces de dents de castors sur un arbre. «Vous êtes certains que ce n'est pas une farce», a-t-il lancé.

Selon Louis McCann de la Société canadienne de protection des animaux (SPCA), les castors semblent plus nombreux que d'habitude cette année sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Non seulement se sont-ils construits une hutte dans le parc Raimbeault, au bout du chenal qui mène à la rivière, mais ils sont en train d'ériger un petit barrage dans le ruisseau Bouchard, à Lachine. L'an dernier, un autre castor y avait coupé plusieurs arbres le long des rives, à cet endroit, mais on avait mis fin aux méfaits de la bête en la capturant afin de la relâcher en pleine nature.

Mme Betty Lewis Buckley, qui dirige une entreprise de matériel médical tout près, s'inquiète. Elle a apporté un sac de carottes pour nourrir les bêtes qui ont déjà entrepris de couper plusieurs autres arbres, et même une petite haie de cèdres tout près. C'est que ce cours d'eau est considéré comme un des plus pollués sur l'île de Montréal. Elle voudrait bien que les gros rongeurs soient capturés pour qu'on puisse les conduire dans une vraie forêt.

On retrouve aussi des castors depuis un bon moment au parc régional de Saraguay, au nord-ouest de l'île de Montréal. Il semble même que depuis quelques temps, l'un d'entre eux ait décidé de faire quelques visites dans le bassin d'aviron de l'île Notre-Dame.

Si la SPCA compte capturer bientôt les castors du parc Raimbeault, les autorités de la CUM veulent conserver la petite famille qui s'est installée dans le parc régional, même si elle coupe des arbres. Tout au plus veut-on installer un système de drainage pour éviter que ces animaux semi-aquatiques inondent le terrain comme ils l'ont déjà fait. Selon M. McCann, il ne faut pas s'étonner de voir autant de castors dans la région, l'animal y étant peu piégé.

Le président de l'Association



Hector Descollines et Remy Mercier menacent de tuer le prochain policier qui abattra un Noir.

PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

chaise, les bras appuyés sur le dossier, Mercier semble plutôt ravi de toute cette publicité autour de sa personne: «La police peut bien me traduire devant les tribunaux si elle le veut, ça ne me

fait pas peur», lance-t-il avec le sourire.

Le jeune homme, d'origine haïtienne, propriétaire d'un café de l'avenue du Parc et d'une école de

karaté sur Édouard-Charles, est arrivé au Québec en 1970. Son casier judiciaire en dit long sur son passé.

«Je suis un vrai bandit! Vols,

introduction par effraction, voies de fait, proxénétisme... J'ai tout fait. La drogue? Non, on ne m'a encore pas pincé pour ça. Mais autant je suis un vrai bandit, autant je suis un vrai psychologue.

Les policiers l'ont poursuivi, ont tiré sur lui, l'ont menotté, puis se sont... excusés

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Quand il a vu un fusil pointé sur lui, Vasilios Pappas a eu peur. Puis, quand il a entendu le pare-brise arrière de sa voiture voler en éclats et senti une balle se loger dans l'accoudoir tout juste à côté de lui, il a été terrifié. Mais quand il s'est rendu compte que ses «agresseurs» qui l'ont jeté par terre et lui ont mis les menottes étaient des policiers, là il est resté complètement abasourdi.

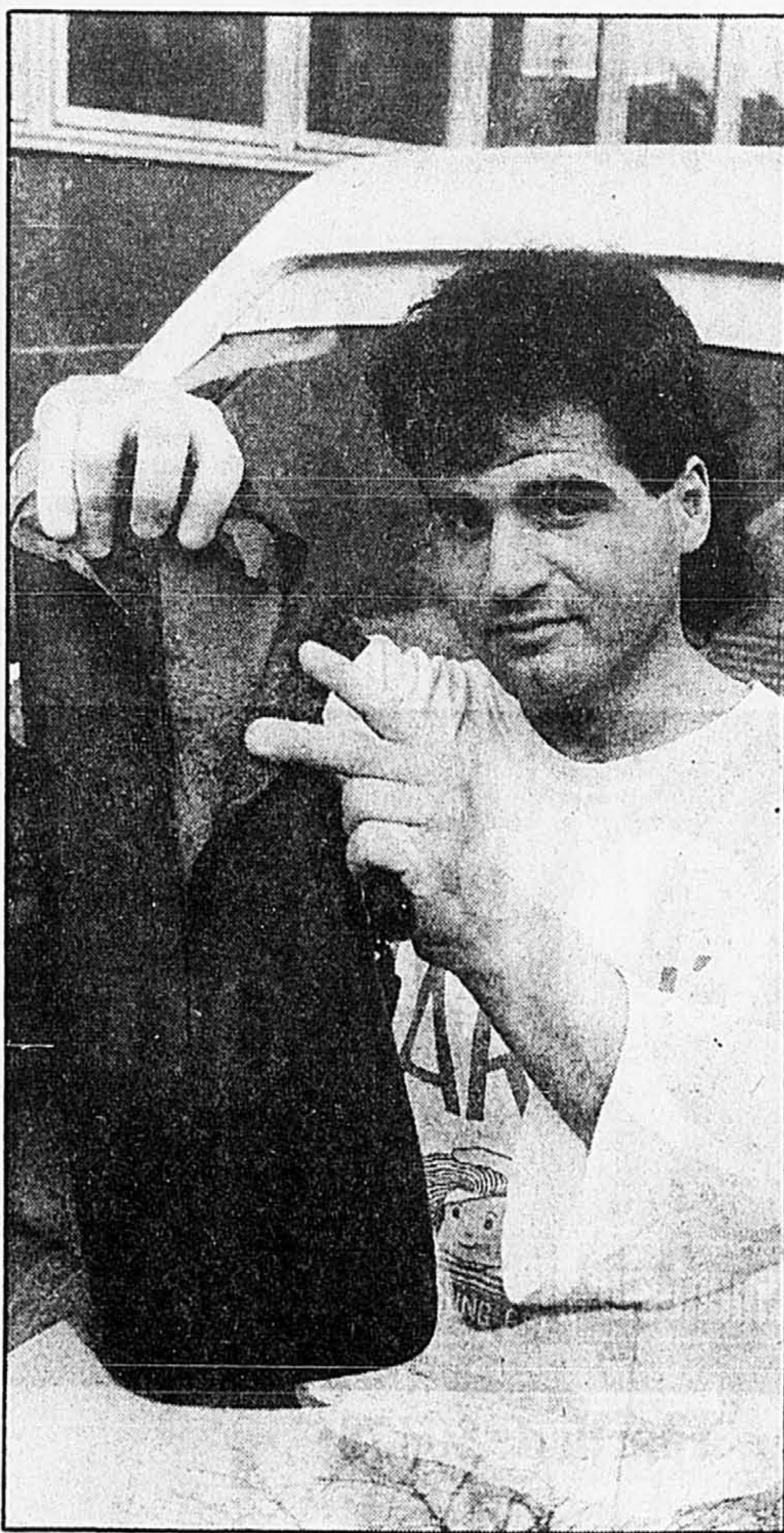
«Je n'ai jamais eu de problèmes avec les policiers quand j'habitais Parc Extension. Peut-être étaient-ils trop occupés... Mais les policiers lavallois, alors là, je ne comprends vraiment pas», conte-t-il aujourd'hui en riant... jaune.

Chômeur âgé de 30 ans, citoyen au-dessus de tout soupçon — la Commission de police du Québec l'a confirmé, affirme son avocat Denis Godbout — M. Pappas s'est retrouvé au coeur de ce singulier événement le 30 octobre vers 15h. Aujourd'hui, il poursuit en dommage et intérêt la Ville de Laval et deux de ses policiers, Serge Morin et Serge Dufort, de la section renseignements, moralités et drogue pour 155000\$. La poursuite est signifiée ce matin.

Voici comment il raconte son histoire. M. Pappas prend sa voiture, une Pontiac Formula 350 jaune, garée chez lui, rue Sainte-Elizabeth à Chomedey, avec un ami. Après avoir roulé quelques dizaines de mètres, il est sur le point de tourner à gauche rue Notre-Dame. Il aperçoit une voiture venue le doubler à gauche. La voiture s'arrête de biais devant la sienne. À l'intérieur, un moustachu aux cheveux longs braque «un fusil ou un revolver» en sa direction.

Craignant le pire, M. Pappas part rapidement vers la droite. La voiture du moustachu le double par l'arrière et va s'arrêter plus loin devant lui. Entre-temps, une autre voiture «privée» s'arrête derrière lui, l'empêchant complètement de circuler.

Pendant tout ce temps, M.



Vasilios Pappas montre le trou que la balle a fait dans l'accoudoir de sa voiture, à quelques centimètres de l'endroit où il était assis.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Pappas n'a eu que le temps de se rendre compte que la vitre arrière de sa voiture a volé en éclats

et qu'une balle est allée se loger dans son accoudoir. Il a entendu au moins un coup de feu.

M. Pappas et son ami sont alors «extirpés manu militari» de leur voiture par les occupants des véhicules bloquant leur chemin. Des véhicules policiers arrivent sur les lieux de l'événement, tandis que les badauds de plus en plus nombreux observent la scène.

M. Pappas et son ami sont alors couchés au sol, menottes aux poignets par les occupants des véhicules inconnus. M. Pappas est conduit dans l'une des voitures et interrogé. C'est à ce moment qu'il se rend compte qu'il a bel et bien à faire à des policiers. «Je leur ai dit que je n'avais rien à me reprocher. Je leur ai demandé pourquoi ils avaient essayé de me tuer. Ils ne m'ont pas vraiment expliqué ce qui se passait. J'ai entendu l'un d'entre eux parler d'armes et de drogue», a-t-il expliqué lors d'un entretien au bureau de son avocat, hier après-midi.

Pendant ce temps, des agents scrutent sa voiture. Il regarde autour de lui et aperçoit le moustachu apposer un gyrophare portatif sur le toit de la voiture qu'il conduisait. Il est ensuite amené au poste de police, où il est fouillé à nu. Puis, il est enfermé «et laissé seul avec son angoisse pendant un temps indéterminé qui lui parut une éternité», explique-t-on dans la poursuite.

Après avoir été encore longuement interrogé par les policiers Dufort et Morin, M. Pappas apprend finalement qu'il y a eu erreur. Il est finalement relâché vers 20h, sans excuse.

Le lendemain, il doit aller chercher sa voiture endommagée à la fourrière et, par-dessus tout, payer 46,93 \$ pour la récupérer!

Ni M. Pappas ni Me Godbout son avocat n'ont la moindre idée des motifs qui ont guidé cette intervention policière. Ils ont demandé à la Commission de police de faire enquête, ce qui fut fait. Mais il n'en connaissait pas encore les résultats.

Les policiers Dufort et Morin n'ont pu être joints pour expliquer cette affaire.

Pas un psychologue de bureau, un psychologue de rue.»

En 1982, Mercier a écopé de 18 mois de prison pour proxénétisme et voies de fait. L'histoire avait fait grand bruit dans les journaux à l'époque. Le jeune homme obligeait une secrétaire de 17 ans, rencontrée dans un bar du centre-ville, à faire le trottoir. La femme a porté plainte au bout d'un an et quelques mois.

«Ce gars-là est un violent, a assuré un policier. La fille avait très peur de lui. Il la battait.»

Abus de pouvoir?

Curieusement, Mercier croit que plusieurs policiers, surtout des jeunes, abusent de leur pouvoir... «Je ne parle pas uniquement de racisme, mais de brutalité policière et d'abus de pouvoir. C'est bien connu, les jeunes Noirs n'ont pas droit aux mêmes égards que les fils de riches. Si quelqu'un fait quelque chose d'illégal, il doit payer pour. Mais le problème, c'est que les policiers ne donnent pas de chance aux Noirs.»

Son jeune protégé, Hector Descollines, 19 ans, ajoute: «Je n'ai rien à perdre. Je n'ai peur de rien. De toutes façons, j'ai toujours su que je finirais une balle dans la tête. J'en ai assez de me faire arrêter pour des niaiseries.»

Détenteur d'une ceinture noire cinquième dan, Mercier se défend de vouloir déclencher la guerre. «Tout ce que je veux, c'est la paix», assure-t-il, le plus sérieusement du monde. «Je veux que les policiers fassent bien leur travail. Des Anthony Griffin et des Leslie Presley, je n'en veux plus. Je suis prêt à mourir pour mes idées. Pour l'honneur et pour la gloire...»

En octobre 1985, Mercier faisait de nouveau parler de lui dans les journaux en inscrivant un record Guinness d'endurance disco.

Personnel de la STCUM: les femmes y entrent à... pleines portes

FLORIAN BERNARD

■ En moins de trois ans, la STCUM a réussi à atteindre son objectif global d'accès à l'égalité dans le domaine de l'emploi. La Société a même dépassé son objectif en ce qui touche l'embauche de femmes comme chauffeurs d'autobus, opératrices de métro, préposées à l'entretien et agents de surveillance.

Désormais, de façon systématique, 4 nouveaux postes sur 10 sont occupés par des femmes. Depuis 1987, le nombre des femmes-chauffeurs d'autobus et opératrices de métro est passé de 100 à 308. En 1989, ce sont des femmes qui ont comblé 114 des 280 postes offerts dans les trois secteurs ciblés par la STCUM: femmes-chauffeurs, préposées à l'entretien et femmes-agents de sécurité.

En ce qui touche les cadres et les gestionnaires, des résultats remarquables ont également été atteints. Actuellement, 22 p. cent des professionnels à l'emploi de la STCUM sont des femmes, de même que 10 p. cent des cadres supérieurs. Outre le fait que la STCUM soit sous la présidence d'une femme, Mme Louise Roy, d'autres postes de haut niveau sont occupés par des femmes, notamment celui de la direction des finances, Mme Claire Monette.

On retrouve aussi des femmes à la direction de services traditionnellement réservés aux hommes. Par exemple, c'est maintenant une femme qui est contremaître (devrait-on dire contremaîtresse...?) de l'atelier de soudure.

La STCUM a également réalisé ses objectifs en ce qui touche les minorités visibles et ethniques. Depuis 1987, des représentants de ces minorités occupent 38,5 p. cent des nouveaux postes de préposés à l'entretien et 18,2 p. cent à la surveillance.

Plus significatif encore, la STCUM a confié à une femme la direction de son nouveau service d'accès à l'égalité. C'est Mme Christiane Asselin qui est responsable de la coordination de l'ensemble du programme dans tous les services de l'entreprise.

Au cours d'une entrevue à La Presse, hier, Mme Roy a souligné toute sa satisfaction devant les succès obtenus. Elle a rappelé que la STCUM est la première grande entreprise québécoise à se doter d'un véritable plan d'accès à l'égalité et à atteindre ses objectifs en une si courte période. «Mais il faut continuer, a-t-elle précisé, et fixer de nouveaux objectifs dans les secteurs encore faibles, en développant des moyens nouveaux pour favoriser encore davantage l'intégration des femmes et des minorités.»

Les ingénieurs du gouvernement optent pour la grève

GILLES ST-JEAN

■ Le syndicat des 1100 ingénieurs à l'emploi du gouvernement du Québec fera parvenir un avis de grève de cinq jours à leur employeur dès aujourd'hui, à la suite d'un vote dont le compte final sera dévoilé aujourd'hui à Québec.

Le président de l'Association

professionnelle des ingénieurs du gouvernement (APIGQ), M. Grégoire Lamontagne, a indiqué hier, au cours d'un entretien téléphonique, qu'il s'attendait à un vote pro-grève de plus de 80 p. cent. D'après lui, plus de 60 p. cent des membres ont voté.

Cette grève risque d'avoir des répercussions. Ainsi, M. Lamontagne a noté qu'à la suite de la conclusion d'une entente sur les

services essentiels qui sera signée aujourd'hui, seulement deux des 12 ingénieurs du ministère des Transports affectés aux travaux de réfection de l'Autoroute métropolitaine seraient en service durant la grève.

L'absence des ingénieurs se fera surtout sentir en matière de révision de plans et de devis, ce qui est susceptible d'entraîner des retards et des lenteurs.

M. Lamontagne ne désespère pas de poursuivre les négociations malgré le moyen de pression adopté.

Certains ministères emploient la plus grande partie des membres de l'association: les Transports en comptent 395, l'Environnement, 205, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, 142, et l'Agriculture, 76.

Un album familial à recomposer

MARTHA GAGNON

■ En l'an 2000, près de 50 p. cent des enfants verront leurs parents se séparer avant d'atteindre l'âge de 18 ans. Ils connaîtront la famille monoparentale, puis la famille reconstituée et parfois même une deuxième séparation.

« Ces enfants auront une vie bien compliquée », dit Mme Nicole Marci-Gratton, démographe à l'Université de Montréal, qui a fait des recherches sur le sujet. « Seront-ils heureux? On l'ignore. En tout cas, ils seront différents des enfants que nous avons eus. Et, on peut imaginer que leur société le sera aussi. »

Mme Marci-Gratton partici-

pait hier à un colloque réunissant plus de 400 professionnels des réseaux de la santé, de l'éducation et des services sociaux, à Laval. Préoccupés par les transformations majeures que subissent les familles, le Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse, de concert avec la Fédération des CLSC, a organisé deux jours de réflexion autour du thème : « Portrait de famille : un album à recomposer. »

Avant les discussions, l'Atelier « Bleu M'ajijik » a présenté avec un humour parfois mordant différentes familles, dont la « famille vidéo » qu'il faudra peut-être inventer pour remplacer auprès des enfants les parents absents.

Sans être pessimiste, Mme Ni-

cole Marci-Gratton se demande quelle est la place de l'enfant dans ces nouvelles familles. « On leur en impose beaucoup. Au gré des unions et des séparations, ils doivent s'habituer à une deuxième mère ou un deuxième père, accepter les frères et sœurs de l'autre lit, sans oublier les nouveaux grand-parents. Quel adulte d'aujourd'hui ne serait pas affolé à l'idée de revivre avec succès son enfance dans de telles conditions! »

Dans la grande majorité des cas, malgré une tendance plus prononcée en faveur de la garde partagée, l'enfant reste auprès de sa mère. Mais, de plus en plus fréquemment, il doit s'adapter à l'ar-

rivée d'un nouveau conjoint. D'après une étude, 50 p. cent des enfants d'unions brisées, qui ont célébré leur dixième anniversaire au début des années 80, vivaient dans des familles reconstituées.

Un modèle en voie de disparition

Selon Mme Anita Caron, coordonnatrice du groupe d'enseignement et de recherche féministe à l'Université du Québec à Montréal, affirme que le modèle traditionnel de la famille où les parents forment un couple uni pour la vie et dont la mère reste à la maison pour s'occuper des enfants, est en train de disparaître.

En dépit des bouleversements, elle a confiance que la famille demeurera un des « rares lieux où les personnes peuvent avoir des relations significatives. »

Le mariage et la maternité ne constituent plus un obstacle à la poursuite d'une activité professionnelle pour la femme, surtout âgée de 25 à 29 ans. « Ce cumul des tâches, explique Mme Marci-Gratton, ne peut se faire sans un certain transfert des responsabilités éducatives à d'autres agents : garderie, école, parenté, etc. » À son avis, la réussite du couple passe aujourd'hui avant l'enfant.

Mme Marci-Gratton s'interro-

ge aussi sur ce qui pousse les parents à « occuper leurs enfants au maximum ». On multiplie les cours et les activités de toutes sortes. Mme Marci-Gratton se souvient du commentaire d'une petite fille très occupée qui disait : « Ce que j'aime le plus, c'est de me retrouver dans ma chambre. »

Président du Conseil de la famille du Québec, M. Bernard Fortin, déplore l'absence de « vision familiale » dans la réforme de la santé et des services sociaux. « On demande aux familles de suppléer aux manques de ressources, mais on néglige de leur faire une place au sein du réseau. » Le Conseil vient de proposer la création d'une commission administrative de la politique familiale dans chacune des futures régions régionales (les actuels CRSSS). De plus, une partie des sièges des conseils d'administration des établissements devraient revenir aux représentants d'organismes familiaux.

M. Richard Cloutier, professeur au département de psychologie à l'Université Laval, est d'accord pour que les familles obtiennent davantage de pouvoir dans notre société pour adapter les services à leurs besoins. « Il faudrait peut-être élaborer une charte de la famille. »

Discovery étudie les phénomènes géologiques

Agence France-Presse

HOUSTON

■ L'équipage de la navette Discovery est passé hier, après la réussite la veille du largage du télescope Hubble, à un autre genre d'exercice : l'observation de la Terre d'une altitude record, jamais atteinte auparavant par l'Homme.

À plus de 600 km d'altitude, les astronautes de Discovery ont effectué à tour de rôle des prises de vues de la Terre avec la caméra IMAX-70 mm dont les images spectaculaires donnent l'impression d'être dans l'espace.

Kathryn Sullivan, spécialiste de mission, qui a entre autres un doctorat de géologie, profitera de cette altitude de deux fois supérieure à celle des vols habités habituels, pour étudier et documenter des phénomènes océaniques et géologiques peu connus — visibles seulement à très haute altitude — tels que de gigantesques spirales qui se forment sur les océans.

Les syndiqués vivent dans l'amertume les sanctions imposées par la Loi 160

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

■ Une a perdu deux ans d'ancienneté pour avoir fait 45 minutes de grève dans un CLSC. L'autre est tombée du 87^e au 142^e rang, sur la liste de rappel, parce qu'elle a débrayé.

Voilà deux exemples concrets de l'application de la Loi 160 dans les hôpitaux, les CLSC et autres établissements de santé. La CSN, la CEQ et la Fédération des infirmières donnaient une conférence de presse, hier, pour illustrer très concrètement comment leurs membres vivent la Loi 160, qui imposait des sanctions à ceux qui ont débrayé illégalement dans le secteur de la santé, l'automne dernier.

Les gens l'oublient : même si les grèves sont terminées dans le secteur public, même si des ententes de principe ont été conclues, les travailleurs de la santé, eux, continuent d'en payer le prix.

Des trois sanctions prévues à la Loi 160 — réduction de salaire, cessation des retenues à la source des cotisations syndicales et perte d'ancienneté — c'est celle qui diminue l'ancienneté qui fait le plus mal.

« Ca désorganise tout ce qui avait été organisé au fil des ans et des négociations », expliquait la présidente de la CEQ Lorraine Pagé. La CEQ représente maintenant 13 000 syndiqués dans le secteur de la santé.

L'ancienneté, c'est ce qui donne la priorité pour les remplacements — les appels se font dans l'ordre de la liste de rappel —, lors du choix des vacances et lorsqu'un poste est affiché.

Suzie Girard, de l'hôpital de Jonquière, avait pris quatre ans comme temps partiel occasionnel sur appel pour acquiescer son ancienneté. Elle avait un peu de sécurité d'emploi. Avec la Loi 160, elle est retombée à zéro. Du 87^e rang sur la liste de rappel, elle est tombée au 142^e. « Les remplacements vont aux plus jeunes. Moi j'attends. » Elle doit de nouveau accepter un poste de nuit, la semaine, pour regagner l'ancienneté perdue. « Pendant des années je n'avais pas eu de vacances

d'été, pas de journées de fête. » Tout est à recommencer. « Ce n'est pas encourageant. »

Les syndicats ont publié hier un recueil de 38 cas similaires, tous des employés qui paient très cher pour cette grève. « C'est démesuré; ça a des effets incommensurables », déclare Lorraine Pagé.

Engagement moral

À la FIQ, on a trouvé une solution qui corrige en partie certaines injustices, mais qui n'est pas parfaite.

La présidente Diane Lavallée explique que la FIQ a fait signer à ses 40 000 membres un « engagement moral » à respecter la liste d'ancienneté qui prévalait avant la Loi 160. Environ 80 p. cent des infirmières qui sont touchées par cette loi ont accepté de signer cet engagement moral. La compilation n'est toutefois pas terminée.

Péladeau présente ses excuses aux juifs

■ À l'issue d'une rencontre avec des représentants de deux organisations juives, le président de Québecor, M. Pierre Péladeau, a présenté des excuses, hier, par voie de communiqué, afin d'éclaircir une fois pour toutes les propos qu'il a tenus récemment sur la place occupée par les juifs dans la société québécoise. « Je regrette que la communauté juive ait pu se sentir offensée par l'observation, citée hors contexte, que « les juifs prennent trop de place », écrit M. Péladeau dans ce communiqué.

« Non seulement je n'ai pas eu l'intention de faire une observation désobligeante, mais je suis au contraire bien conscient du rôle positif et historique de l'apport de la communauté juive à la vie sociale, culturelle et économique du Québec. »

M. Péladeau avait jusqu'à maintenant refusé de s'excuser relativement à ces propos, reproduits dans le numéro du 15 avril du magazine *L'actualité*. D'autres commentaires de l'homme d'affaires, relativement aux femmes, notamment, avaient également soulevé une controverse qui, un mois plus tard, commence tout juste à s'apaiser.

Bien que *L'actualité* ait publié une rectification concernant certains des propos qui lui étaient attribués, M. Péladeau avait répété sur les ondes d'une station de radio montréalaise, les paroles qui lui étaient reprochées.

Depuis, le nom de M. Péladeau a été rayé de la liste des récipiendaires d'un doctorat honoris causa de l'Université de Montréal et le président de Québecor, invité à présenter un prix au Salon de la femme 1990, a dû renoncer à cette apparition publique.

Par ailleurs, le comité consultatif du président de l'exécutif de la CUM sur les relations interculturelles et interraciales, par la voix de son président, M. Robert Kouri, a émis l'opinion que « la place occupée par les membres de la société québécoise, quelque soit leur origine ethnique, leur race, leur langue ou leur religion, contribue à l'enrichissement et à l'avancement de la société québécoise. »

Chez les concessionnaires Hyundai...

On brise le mur des versements mensuels :

8,9% ** ou 9,9% **

financement sur 36 mois

financement sur 48 mois

La Sonata 1990 : à partir de 303,78 \$

par mois

L'Excel 1990 : à partir de 202,52 \$

par mois

Profitez de ces taux pour vous offrir la voiture que vous désirez!

HYUNDAI

Nous vendons des voitures bien pensées.

** Financement à 8,9 % sur 36 mois et à 9,9 % sur 48 mois sous réserve d'approbation du crédit. Maximum sur la Sonata : 12 000 \$, maximum sur l'Excel : 8 000 \$. Exemple : une Sonata financée à 8,9 % sur 36 mois coûte 381,04 \$ par mois. Coût de l'emprunt : 1 717,38 \$. Montant total devant être payé : 13 717,38 \$. Si l'emprunt de 12 000 \$ se fait sur 48 mois, le versement mensuel est de 303,78 \$. Coût de l'emprunt : 2 500,15 \$. Montant total devant être payé : 14 500,15 \$. Une Excel financée à 8,9 % sur 36

mois coûte 254,03 \$ par mois. Coût de l'emprunt : 1 144,90 \$. Montant total devant être payé : 9 144,90 \$. Si l'emprunt de 8 000 \$ se fait sur 48 mois, le versement mensuel est de 202,52 \$. Coût de l'emprunt : 720,77 \$. Montant total devant être payé : 9 720,77 \$. L'offre s'applique aux véhicules neufs achetés et livrés à partir de stocks déjà existants chez le concessionnaire entre le 19 avril et l'heure de fermeture du 30 avril 1990. Consultez votre concessionnaire Hyundai participant pour connaître toutes les conditions.

tel mandat et pourraient adopter d'autres moyens d'expression.

Montréal : un « ticket modérateur » pour les plans d'ensemble

MARIANE FAVREAU

■ Depuis que le projet de plan directeur pour le centre-ville a été

rendu public, il y a deux ans, une cinquantaine d'immeubles dérogeant aux règlements en vigueur ont été approuvés à Montréal pour une valeur de 2,5 milliards \$. Et 45 autres sont à l'étu-

de à l'hôtel de ville. Ces projets dérogatoires sont étudiés selon une procédure dite de « plan d'ensemble » pour lesquels les promoteurs devront désormais payer un « ticket modérateur ».

Le nombre élevé de projets ainsi adoptés ces deux dernières années résulte, entre autres, de l'abrogation des règlements de zonage antérieurs, en attendant l'adoption de nouvelles règles s'harmonisant avec le plan d'urbanisme.

Mais la ville entend se donner des outils plus raffinés encore pour que les projets de construction répondent encore mieux aux critères d'insertion, de design, et autres. Et qu'ils ne risquent pas de soulever un tollé des citoyens pour des raisons que n'envisageaient ni les promoteurs, ni les services municipaux.

Ainsi, la ville entend afficher les nouveaux projets de développement, et les soumettre à l'examen public d'une commission de révision s'ils ne sont pas conformes aux règlements ou dépassent six étages.

De plus, la ville imposera bientôt un « ticket modérateur » aux promoteurs pour tout projet immobilier qui lui sera présenté par plan d'ensemble.

Ces frais pourraient jouer dans les 5 000 \$, indiquait hier l'assistant directeur du service de l'Habitation et du développement urbain, Georges Bonhomme, responsable de la gestion du développement.

Il explique qu'un simple citoyen doit déjà déboursier 1 000 \$ pour l'étude d'une dérogation mineure. Par exemple, un minuscule empiètement sur l'alignement prévu. Si la dérogation lui est refusée, on ne lui remboursera que la moitié des frais.

Or, l'étude d'un plan d'ensemble est autrement plus coûteuse pour la ville et les fonctionnaires y travaillent des mois. Il est donc juste que les promoteurs la défraient, selon M. Bonhomme. Cette pratique, qui pourra s'instaurer en janvier prochain, évitera aussi la présentation de différents projets sur un même terrain que divers promoteurs comptent obtenir.

Cette modification s'ajoutera à l'examen public, par une commission indépendante d'experts, de tout projet de construction qui déroge d'une façon ou d'une autre aux règlements.

Cette procédure supplémentaire requiert toutefois un amendement à la charte que la ville compte obtenir au printemps ou en décembre.

Plutôt que d'alourdir le processus d'approbation des projets de développement, comme le lui reprochent les promoteurs, cette procédure leur éviterait des dépenses inutiles, assure M. Bonhomme.

Leurs projets sont parfois rejetés à une étape avancée de la conception et après des mois d'étude à la ville, comme ce fut le cas

pour la Cité du cinéma près de Radio-Canada ou pour l'église Unitarian, entre autres. Ou encore, quand ils doivent modifier ces plans en cours de route et suivre de nouveau toute la filière des approbations requises.

M. Bonhomme a également indiqué que, depuis deux ans, on

exige des études d'insertion urbaine et d'impact (vents, circulation, ensoleillement) des nouveaux projets. De plus, les promoteurs doivent déposer des échantillons des matériaux retenus et s'y conformer sous peine de recommencer le processus d'approbation.

TARIF POUR LES ENTREPRISES
59 \$
OCCUPATION SIMPLE

Selon la disponibilité
Du dimanche au jeudi
Comprend le déjeuner buffet

Pour réservations, appelez
sans frais au 1-800-268-9076



Carlton Inn Hotel

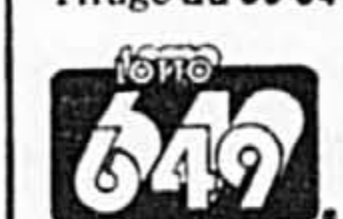
30 Carlton Street, Toronto, Ontario M5B 2E9 (416) 977-6655

LAISSEZ-VOUS PRENDRE PAR LA FIÈVRE DU CENTRE-VILLE DE TORONTO

RÉSULTATS



Tirage du 90-04-25



Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

27 29 30 33 44 45

No complémentaire: 25

GAGNANTS LOTS

6/6	0	2 012 104,50\$
5/6+	2	380 064,20\$
5/6	147	3 954,20\$
4/6	10 430	106,50\$
3/6	229 426	10,00\$

VENTES TOTALES: 15 034 674,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 200 000,00\$

PROCHAIN TIRAGE: 90-04-28

Tirage du 90-04-25



Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS LOTS

198255	100 000 \$
98255	1 000 \$
8255	250 \$
255	50 \$
55	10 \$
5	2 \$

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SEARS GRANDS SOLDES DU FOYER

OFFRES DU SAMEDI 28 AVRIL 1990 SEULEMENT

RABAIS 59-130\$

52 CUISINIÈRES KENMORE EN SOLDE!
La sélection comprend des modèles autonettoyants, à nettoyage facile, à éléments serpentin, à plaques-fonde, à devant mode. Couleurs blanc ou amande.

RABAIS 11-50\$

17 HOTTES DE CUISINIÈRE EN SOLDE!
La sélection comprend des modèles 24" ou 30". Blanc, amande ou gris.

RABAIS 39-227\$

17 APPAREILS À ENCASTRER EN SOLDE!
La sélection comprend des tables de cuisson, fours à encastrer, tables de cuisson ventilées, cuisinières à encastrer.

RABAIS TOUS LES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS KENMORE
10%*

CHOIX DE PLUS DE 250 APPAREILS KENMORE!

Tel qu'annoncés dans notre catalogue printemps/été

* Sur articles à prix courants, à l'exception de la marchandise déjà en réclame

RABAIS 49-98\$

15 LAVE-VAISSELLE KENMORE EN SOLDE!
La sélection comprend des modèles mobiles et à encastrer.

RABAIS 15-70\$

19 MICRO-ONDES KENMORE EN SOLDE!
La sélection comprend des modèles compacts, moyens ou de grand format.
RABAIS 10-30\$ SUR TOUS LES LES MEUBLES POUR MICRO-ONDES

RABAIS 58-100\$

20 LAVEUSES KENMORE EN SOLDE!
La sélection comprend des modèles compacts, moyens, grande capacité et très grande capacité. Blanc ou amande.

RABAIS 30-69\$

17 CONGÉLATEURS KENMORE EN SOLDE!
La sélection comprend des modèles verticaux et coffres.

RABAIS 15-190\$

39 ASPIRATEURS KENMORE EN SOLDE!
La sélection comprend les petits aspirateurs à main, kwik sweeps, modèles verticaux, modèles traîneaux et systèmes d'aspiration centrale.

RABAIS TOUS LES ASPIRATEURS ET MACHINES À COUDRE KENMORE
20%*

CHOIX DE PLUS DE 50 ASPIRATEURS ET MACHINES À COUDRE

Tel qu'annoncés dans notre catalogue printemps/été

* Sur articles à prix courants, à l'exception de la marchandise déjà en réclame

RABAIS 40-300\$

11 MACHINES À COUDRE KENMORE EN SOLDE!
La sélection comprend des modèles à 2, 6, 10, 12, 16, 18, 22, 30 ou 100 points plus des modèles à surjeter.

ENCORE PLUS DE BONNES AFFAIRES!

RABAIS TOUS LES ARTICLES DE L'ÉLECTRONIQUE ET MEUBLES DE BUREAU
10%*
CHOIX DE PLUS DE 140 ARTICLES

Télécouleurs, magnétoscopes, chaînes stéréo, caméscopes, appareils photo, machines à écrire, baladeurs, téléphones, radios, claviers électroniques, meubles pour télécouleur, meubles de bureau.

* Articles à prix courants, excluant la marchandise déjà en réclame.

Prix en vigueur le samedi 28 avril 1990, dans la limite des stocks disponibles

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, la Place Vertu, 335-7770; **Brossard**, Mail Champlain, 465-1000; **Anjou**, Galeries d'Anjou, 353-7770; **Laval**, Carrefour Laval, 682-1200; **LaSalle**, Carrefour Angrignon, 364-7310; **St-Jérôme**, Carrefour du Nord, 432-2110; **St-Jean-sur-Richelieu**, Carrefour Richelieu, 349-2651. **Ste-Marthe-sur-Le-Lac**, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

Ste-Anne-des-Plaines: le proprio paiera les dégâts

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La vidange de l'eau du dépot de pneus incendié à Sainte-Anne-des-Plaines qui a pris fin en début d'après-midi hier aura coûté pas moins de 30000\$, somme entièrement déboursée par le nouveau propriétaire des lieux.

La vie dans le chemin Sainte-Claire a donc repris son cours normal.

Au cours des prochains jours, le ministère de l'Environnement avec l'aide de M. Jean-Noël Rodrigue, qui a acquis l'an passé le cimetière d'automobiles comprenant aussi le dépot, commencera à retirer le sable qui a été placé sur le tas de pneus en feu pour éteindre les flammes. Les carcasses de pneus brûlés seront vraisemblablement transportées ailleurs où ils seront enfouis.

M. Rodrigue, âgé de 72 ans, s'est porté acquéreur de cet emplacement après avoir connu des difficultés avec le cimetière d'automobiles qu'il exploitait dans la partie est de Laval.

Il semble être passablement dépassé par les événements des derniers jours et des représentants de l'administration municipale lui ont suggéré de retenir les services d'un avocat pour le conseiller et l'aider à récupérer de l'argent auprès du gouvernement.

De son côté, le maire Jean-Marc Nepveu se tient en communication quotidienne avec le directeur adjoint de la région Laval-Laurentides-Lanaudière, M. Michel Surprenant. Les deux hommes doivent d'ailleurs se rencontrer mardi prochain afin d'établir un calendrier de travail pour ce qui est de la mise en place d'une clôture sur le site.

«Je tente aussi de joindre le ministre de l'Environnement pour faire activer le dossier», a souligné M. Nepveu.

Stiles
GIBS GENERAL
DIARRING SERVICE

Montreal 937-7423	Laval 698-5310	St-Léonard 226-0471
St-Laurent 744-2721	Longueuil 678-2199	Mtl-Est 254-6010

American vous offre la Californie et toute une vague de villes sur la Côte ouest.

Chaque jour, American Airlines vous offre quatre vols sans escale à destination de Chicago. À partir de cette plaque tournante, nous desservons la Californie et toute la Côte ouest américaine.

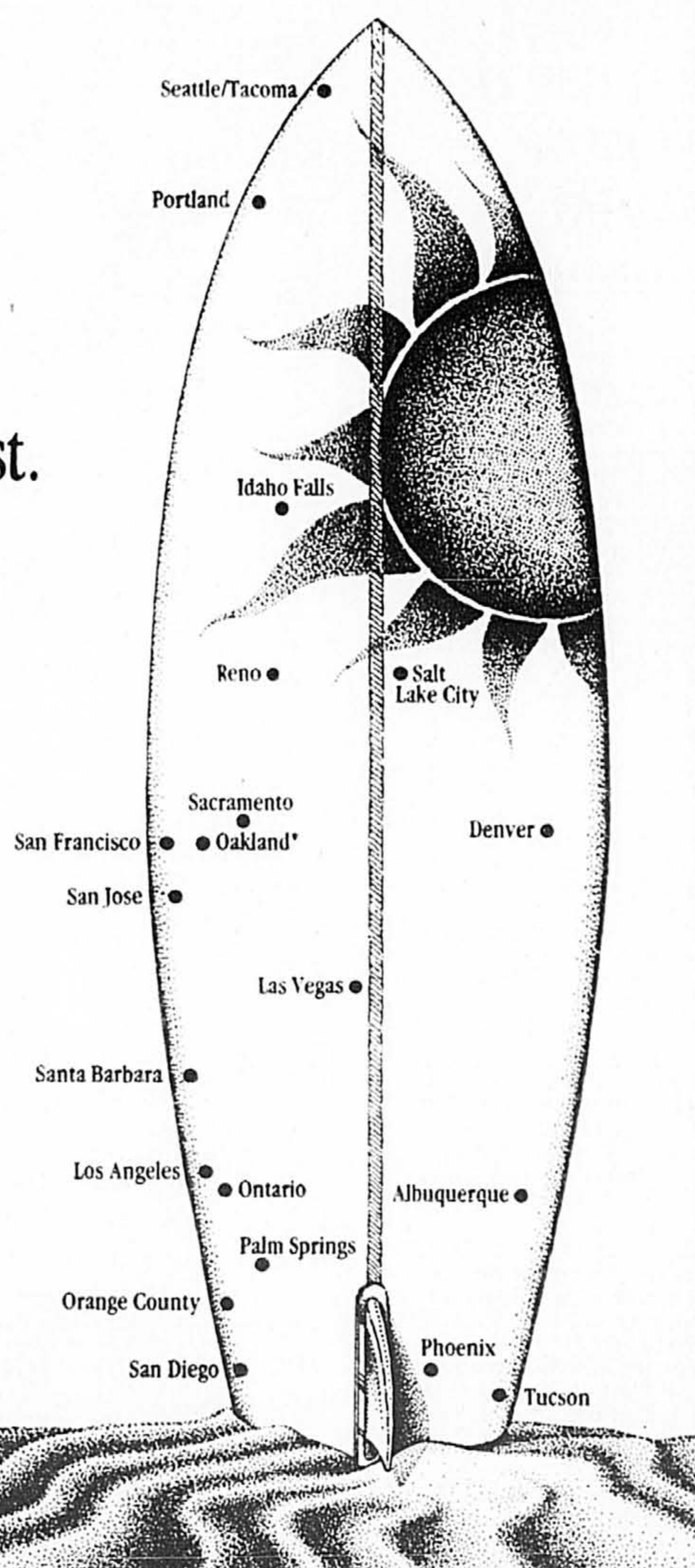
De Chicago, nous effectuons un total de 60 vols quotidiens vers 20 villes de l'Ouest américain et, en Californie, nous desservons 10 villes avec 30 vols par jour. De plus, vous pouvez obtenir des correspondances vers une douzaine d'autres destinations californiennes par American Eagle®, notre ligne aérienne affiliée dans la région.

American vous offre plus de vols vers plus de villes californiennes que n'importe quelle autre ligne aérienne.

On vous réserve aussi tous ces petits extras qui ajoutent du spécial à vos voyages American. Par exemple, le programme AAdvantage et ses primes-voyages pour grands voyageurs, les sièges présélectionnés et les cartes d'embarquement émises à l'avance.

Que ce soit par affaires ou par plaisir, choisissez American Airlines... du spécial vers la Californie et vers tout l'Ouest américain.

Si vous voulez obtenir plus de renseignements et effectuer une réservation, communiquez avec votre agent de voyages ou American Airlines au (514) 397-9635.



* Service vers Oakland dès le 26 mars, 1990.
American Eagle® est une marque déposée d'American Airlines, Inc., et identifie la ligne aérienne régionale affiliée à American.
AAdvantage® est une marque déposée d'American Airlines, Inc. American Airlines se réserve le droit de modifier, sans préavis, les statuts et règlements, les primes-voyages et les offres spéciales du programme AAdvantage, et de mettre fin au programme AAdvantage à six mois de préavis.
Horaire sujet à changements sans préavis.

American Airlines
du spécial dans l'air™



**Ensemble
on peut
vaincre
le cancer**

**SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DU CANCER**

**CANADIAN
CANCER
SOCIETY**



DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

À compter de ce soir, 50 heures de féminisme à l'UQAM

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Que la fête commence. C'est ce soir en effet que démarrent les 50 heures du féminisme, à l'UQAM, ce colossal rassemblement réservé aux femmes organisé pour célébrer le 50^e anniversaire du droit de vote des Québécoises.

Pour amorcer les réjouissances, le public est invité à un bilan théâtral des 50 dernières années de luttes, d'échecs, de victoires et de changements dans la vie des femmes de notre province. Le spectacle commence à 19 h et aura lieu sur la grande place du pavillon Judith-Jasmin, cette aile de l'UQAM située entre les rues Saint-Denis et Berri, au nord de Sainte-Catherine. L'entrée est gratuite.

Lise Payette, présidente du comité d'honneur de *Femmes en tête*, l'organisme ad hoc qui chapeaute les festivités, présentera le bilan théâtral, tandis que les mots de bienvenue au colloque seront prononcés par la présidente de Femmes en tête, Danielle Fournier.

Deux comédiennes du téléroman *Un signe de feu*, écrit par Mme Payette, interpréteront en outre un sketch sur le thème du colloque. Michèle Rouleau, porte-parole des femmes autochtones doit aussi faire une courte intervention.

En plus de la pièce de théâtre, les participantes verront des extraits de vidéos et pourront entendre pour la première fois la chanson thème du week-end, composée par Marie Bernard, écrite par Denise Boucher et interprétée par Caroline Harvey et six choristes de l'Orchestre Métropolitain.

La soirée durera jusqu'à 23 h et doit se terminer par une danse copieusement arrosée de la Cuvée spéciale des suffragettes.

Les ateliers commencent samedi matin, dès 9 heures et continuent jusqu'à dimanche en fin de journée. La liste des animatrices de toutes ces discussions n'est pas encore disponible, les organisatrices ayant choisi de mettre l'accent sur les sujets. *La Presse* a toutefois appris que Léa Roback, Simonne Monet-Chartrand et Solange Vincent de Pacijou seront de l'atelier sur les femmes et le pacifisme, samedi à 11 h 30. Rosette Côté, de la CEQ participera en compagnie de Ginette Desbiens du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, entre autres, à l'atelier intitulé « Femmes syndicalistes ou syndicats féministes? ». Diane Goulet de Greenpeace et Claudette Jourd'heuil du Bureau des audiences publiques sur l'environnement, animeront avec d'autres un atelier sur le féminisme précurseur du mouvement écologiste, samedi à 9 h 30.

On fera un brin de causerie sur l'amour aussi, dimanche à 14 h, avec Gloria Escomé et Francine Pelletier, journalistes, ainsi que Françoise David, coordonnatrice du Regroupement des centres de femmes du Québec.

Mme Pelletier de feu *la Vie en rose*, magazine féministe, doit aussi participer à un atelier sur les médias et le féminisme, samedi à 13 h.

Voilà un minime aperçu des sujets abordés durant le week-end où l'on parlera en outre de lesbisme, de l'obsession de la minceur, des médecines alternatives et des difficultés d'être à la fois mère et travailleuse.

Les billets pour le week-end (20\$) ou seulement une journée (10\$) sont vendus dans les comptoirs Ticketron.

Samedi soir à 20 h 30, à l'aréna Maurice-Richard, hommes et femmes cette fois, sont conviés à *Femmes en tête d'affiche*, un spectacle mis en scène par Denise Filiatrault divisé en deux parties. La première racontera l'histoire des suffragettes et la seconde rendra hommage aux artistes d'aujourd'hui: Paule Baillargeon, Louise Dussault, Clémence Desrochers et Marie-Claire Séguin, parmi une foule d'autres.

bonne affaire

Expression consacrée (en avoir pour son argent)
i.e. Chevrolet Cavalier, Pontiac Sunbird 1990.

DE SUPERBES ECONOMIES

D'ESSENCE. Avec les moteurs à économie d'essence GM,

les Cavalier et Sunbird tirent un litre d'essence au-delà de vos espérances. Transport Canada évalue la consommation moyenne d'essence en ville d'une Cavalier 4 portes (avec moteur de 2,2 litres et boîte automatique) à 9,6 litres aux 100 km ou 29 milles au gallon. La consommation d'essence moyenne en ville d'une Sunbird 4 portes (avec moteur Pontiac 2 litres avec arbre à cames en tête et boîte automatique) est de 10 litres aux 100 km ou 28 milles au gallon.

PEINTURE MÉTALLIQUE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.

Nos Cavalier et Sunbird berlines spécialement équipées vous sont offertes dans une vaste gamme de couleurs extérieures, dont plusieurs en version métallique sans frais supplémentaires.

COÛTS D'EXPLOITATION MODESTES.

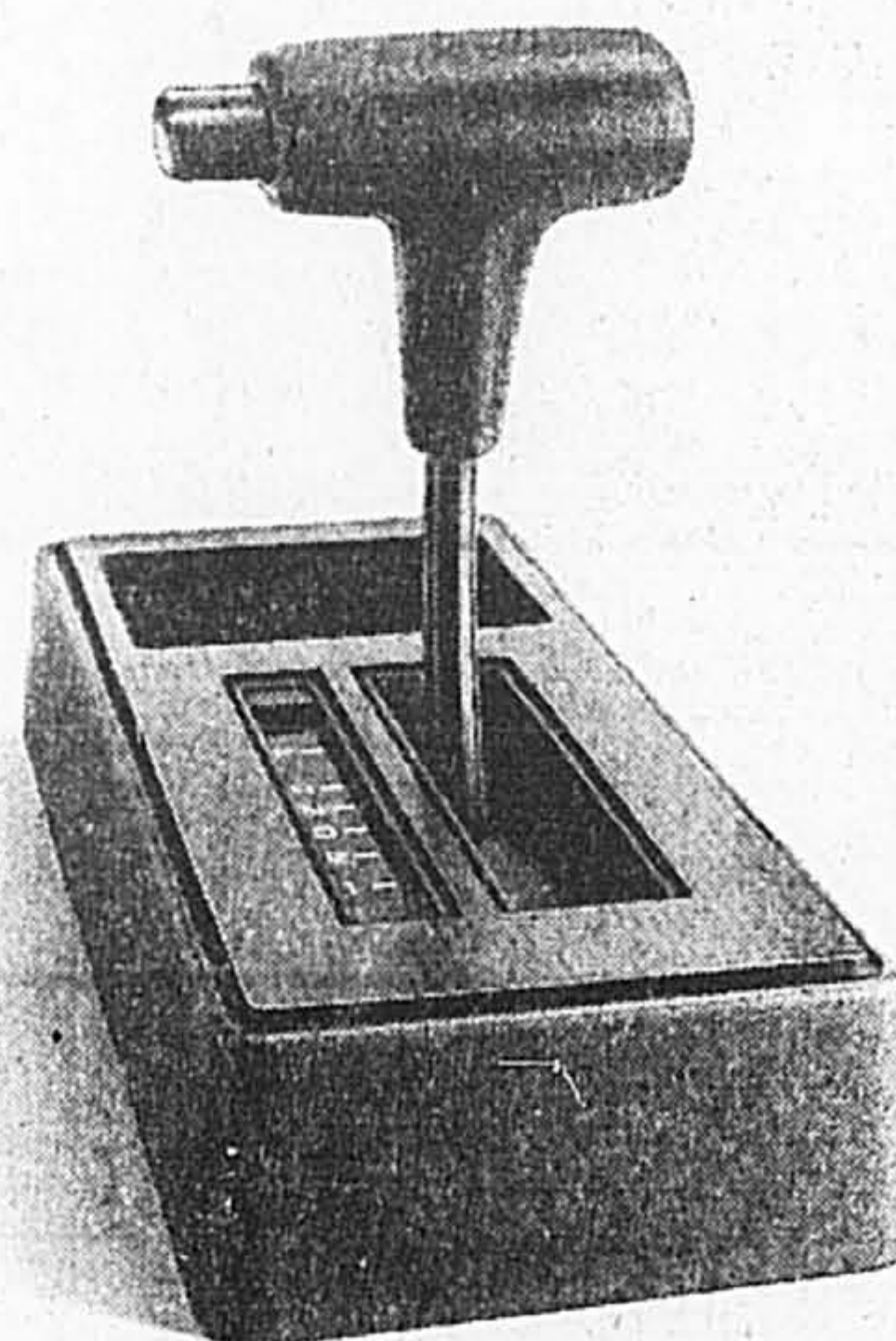
Conçues de façon pratique par GM, les Cavalier et Sunbird vous permettent de maintenir vos coûts d'exploitation à un niveau modéré et ce, non seulement pour ce qui est de l'essence, mais aussi en ce qui concerne l'huile, les filtres, les pneus et l'entretien.

LA GARANTIE GM TOTAL^{MC}

La garantie GM Total^{MC} protège votre véhicule en entier pour une durée de 3 ans ou 80.000 km*, gage de votre tranquillité au volant.



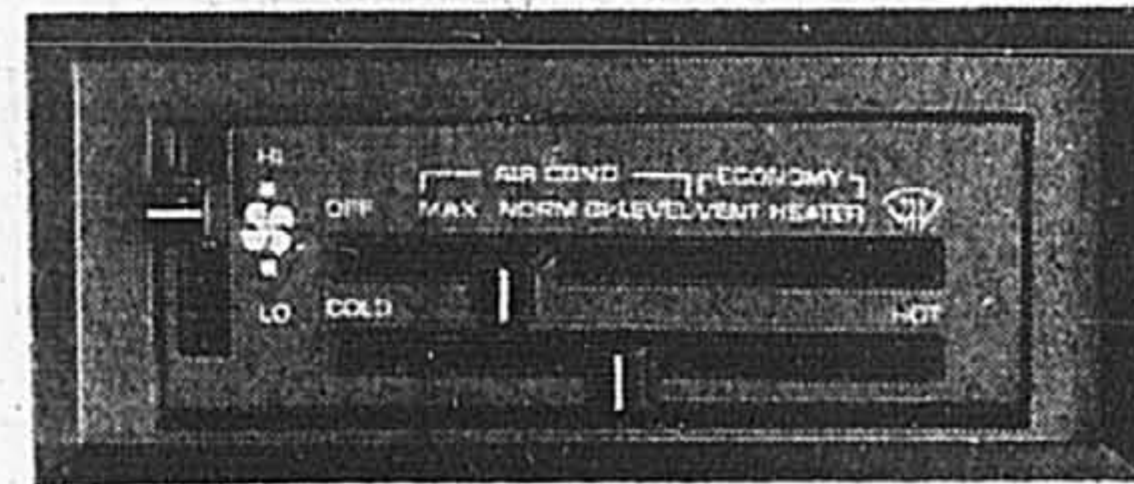
BOÎTE AUTOMATIQUE. Toutes nos berlines 4 portes Cavalier et Sunbird spécialement équipées vous offrent la commodité d'une boîte automatique à 3 vitesses.



VALEUR DE RACHAT

SUPÉRIEURE. Des recherches indépendantes indiquent que la valeur de rachat des Sunbird et Cavalier sera supérieure dans 5 ans à celle de leur plus proche compétiteur.*

CLIMATISEUR. Choisissez une Cavalier ou une Sunbird et profitez de la fraîcheur tout l'été.



L'ARGUMENT FINAL. Pour seulement 12 299 \$** vous pouvez acheter une Chevrolet Cavalier berline spécialement équipée. Et pour seulement 12 595 \$*, vous pouvez vous offrir une Pontiac Sunbird berline spécialement équipée. Ou si vous préférez, vous pouvez louer votre nouvelle voiture grâce au plan de Location Plus GM.

EN ROUTE VERS UNE BONNE AFFAIRE.



12 595 \$*



Pontiac Sunbird berline 4 portes

12 299 \$*



Chevrolet Cavalier berline 4 portes

*Base sur le prix de détail suggéré d'un modèle berline 4 portes de base avec équipement ISB. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Assurances, immatriculation, transport et taxes non compris. Les quantités sont limitées pour certains modèles. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir tous les modèles en stock.

**Voyez votre concessionnaire pour plus de détails concernant la garantie limitée GM Total^{MC}. 10 après des chiffres publiés en 1990 sur les valeurs résiduelles projetées sur 5 ans.

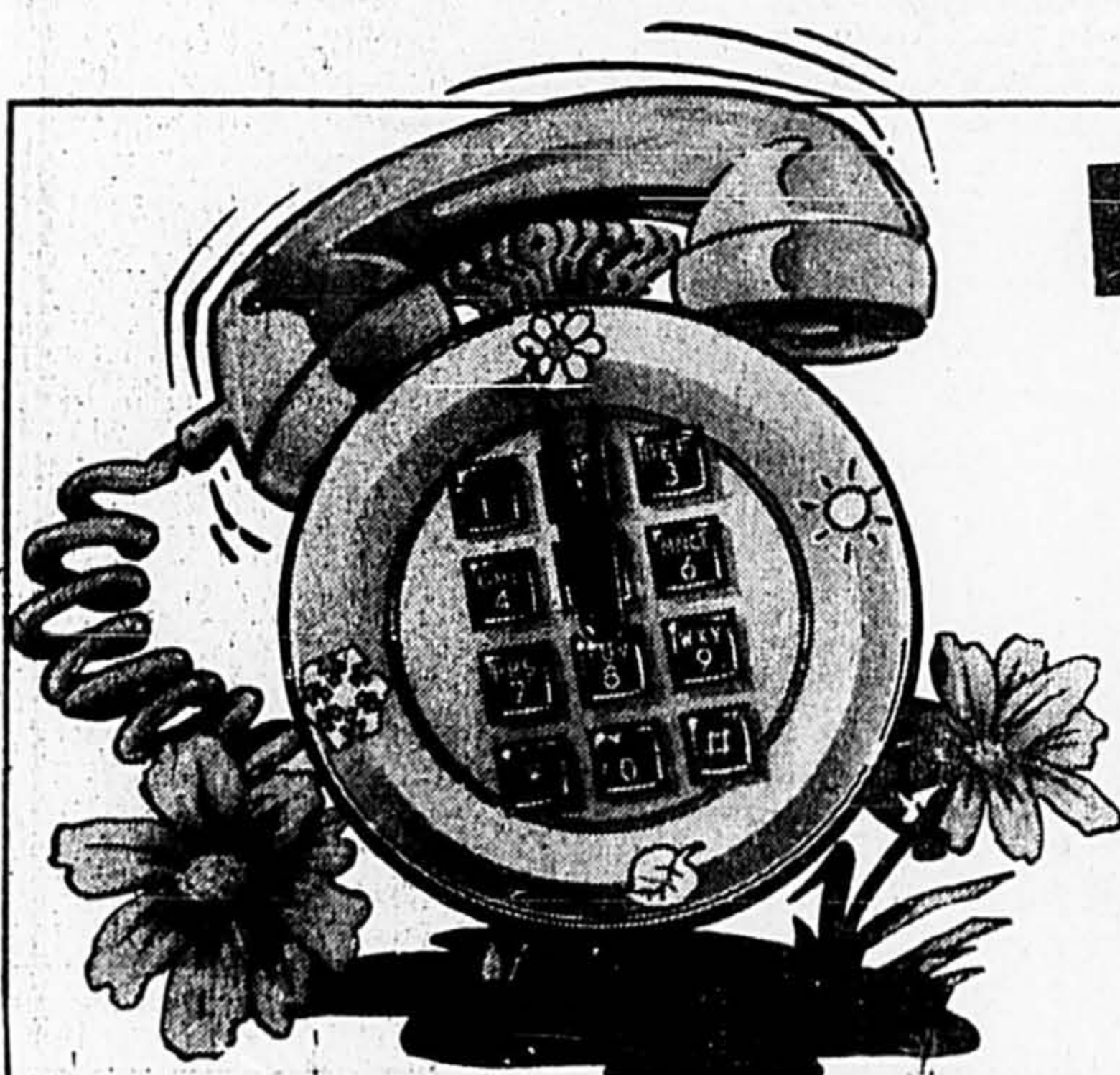
SALUEZ LE PRINTEMPS À CKAC 73... PLUS DE 50 000 \$ EN PRIX À GAGNER AU BOUT DU FIL!

À VOUS DE JOUER!
PRÊT... TÉLÉPHONEZ
790-7373*

24 heures sur 24.
Sept (7) jours par semaine.
Téléphonez!
Jouez avec nos animateurs.
Écoutez CKAC 73 et gagnez!

Règlements disponibles à CKAC.
Participez jusqu'au 29 avril 1990 inclusivement.
* Les frais d'interurbain sont applicables.
Se joue seulement à l'aide d'un appareil possédant une ligne «Touch tone».

CKAC 73
LA SUPER STATION DE MONTRÉAL



UN SEUL JOUR

Bonimart

LE 28 AVRIL

SUPER SAMEDIÉCONOMISEZ
JUSQU'À**50%**SUR UNE FANTASTIQUE
SÉLECTION DE
VÊTEMENTS MODE
POUR DAMES, HOMMES
ET ENFANTS

* SUR NOS PRIX COURANTS.

ÉCONOMISEZ
JUSQU'À
50%*SUR VÊTEMENTS POUR HOMMES
• VESTES PRINTANIÈRES
POUR HOMMES. Tailles Plus et
régulières pour l'homme
costaud. Choisissez parmi une
superbe sélection de modèles
et de coloris.ÉCONOMISEZ
50%*SUR VÊTEMENTS
POUR DAMES

- DÉBARDEURS EN TRICOT POUR DAMES.
- CHANDAILS À MANCHERONS.
- SÉLECTION DE T-SHIRTS À APPLIQUÉ.
- VÊTEMENTS D'EXERCICE.
- ACCESSOIRES MODE POUR LE SAC.

ÉCONOMISEZ
40%*SUR VÊTEMENTS
POUR DAMES

- SÉLECTION DE DÉBARDEURS.
- CHOIX DE CORDONNÉS EN TRICOT.
- VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR.
- *Sauf pour les Super aubaines.
- JEANS. Tailles régulières seulement.
- HAUTS EN MOLLETON. Tailles régulières seulement.
- *Sauf pour les Super aubaines.
- SACS À MAIN MANJA.

ÉCONOMISEZ
30%*SUR VÊTEMENTS
POUR DAMES

- TOUTE NOTRE SÉLECTION DE ROBES.
- *Sauf pour les Super aubaines.
- HABILLEMENT POUR PETITES.
- Faites votre choix parmi toute notre sélection.

ÉCONOMISEZ
JUSQU'À
49%

SUR CHAUSSURE

- SÉLECTION DE CHAUSSURES MODE POUR DAMES.
- CHAUSSURES EN TOILE TOUT-ALLER pour dames.
- FOURREUX SPORT POUR DAMES ET ADOLESCENTES.

EN PLUS DE CES AUTRES FANTASTIQUES AUBAINES DANS TOUT LE MAGASIN!TRIANGLE COBRA
NINTENDO.

Notre prix cour. 59,95\$

49⁹⁵ ch.

NINTENDO 720.

Notre prix cour. 69,95\$

59⁹⁵ ch.CARTOUCHE
SUPERTHUNDERBLADE
ou SPACE HARRIER
GENESIS.

Notre prix cour. 79,99\$

69⁹⁹ ch.TÉLÉPHONES CONAIR
2 PIÈCES. Coloris variés.

Notre prix cour. 15,99\$

9⁹⁹ ch.BICYCLETTE PINK & PRETTY POUR
FILLES. Cadre BMX 20 po., pneus gommés 20 x
1,75, freins à étriers à tirage latéral. Rembourrage
en nylon rose sur le guidon et la
barre horizontale. Faites plaisir à
votre petite fille.

Notre prix cour. 109,99\$

88⁸⁸ ch.SACS DE COUCHAGE BREVETÉS
POUR ENFANTS. Doublure en tricot douil-
lette. Peut servir de douillette. Lavable / séchable
en machine. Teenage Mutant Ninja Turtles, les
vrais casseurs de fantômes, Ma
petite pouliche, Mickey's Express
et Sesame Street parmi la sélec-
tion.**34⁸⁸** ch.TAPIS DE PLANCHER et
À MOTIFS D'ANIMAUX.

Notre prix cour. 19,99\$

9⁹⁹ ch.SERVIETTES DE BAIN
IMPRIMÉES.

Choix. 22 x 42 po.

2 / 6\$**ACHAT SPÉCIAL**

CHARIOT POUR FOUR À MICRO-

ONDES. Monté sur roulettes
pour faciliter le déplacement. Ta-
blette ajustable dans l'armoire.
Fini similichêne ou blanc, au
choix. Doit être assemblé.**39\$** ch.**ÉCONOMISEZ JUSQU'À 37%**ENSEMBLES DE DRAPS WABASSO
EN FLANELLETTE. 80% coton/20% polyes-
ter dans un choix de motifs floraux. Lavable en
machine. L'ens. comprend: 1 drap ajusté, 1 drap
plat, 2 taies. L'ens. jumeau à 1 taie. Jumeau, 2
places, grand.

Nos prix cour. 31,99\$, 39,99\$ et 45,99\$

19⁹⁷ 26⁹⁷ 29⁹⁷ ens.**ÉCONOMISEZ 40%**

RIDEAUX BONNE FEMME EN

TERGAL. En ivoire et blanc. 96 x 63 po, 124 x
63 po ou 124 x 81 po.

Nos prix cour. 36,99\$, 49,99\$ et 59,99\$

*Pas de garantie de vente.

21⁹⁹ 29⁹⁹ 35⁹⁹ ch.MAÏS POP WEAVER'S POUR
LE FOUR À MICRO-ONDES.

285 g. Nature ou beurre.

127 pqt**ÉCONOMISEZ 13\$**

SIÈGE DE TOILETTE COUSSINÉ

TOWERS / BONIMART

pour ajouter au confort. Brodé.

Choix de coloris mode.

Notre prix cour. 22,99\$

997 ch.**ÉCONOMISEZ 25\$**SIÈGE DE TOILETTE EN BOIS
MASSIF À MOTIF D'OIE.

Ferrures en laiton. 3 coloris

mode.

Notre prix cour. 39,99\$

14⁹⁷ ch.**ÉCONOMISEZ 10\$**

JEU DE 9 OUTILS POUR LE BRICO-

LEUR. Marteau de 16 oz., ruban à mesurer,
pince à jointure coulissante, pince à coupant sur
bout, pince à coupe oblique, tour-
nevis 6 en 1, couteau utilitaire,
pince blocable et trousse à outils
en cuir.

Notre prix cour. 25\$

14⁹⁷ ens.BATTERIE DE CUISINE VISION 6
PCES CORNINGWARE^{MD}.

Comprend: casseroles couvertes

de 1 L, 1,5 L et 2,5 L.

25⁹⁷ ens.**ÉCONOMISEZ 40%**

NEC. D'AQUARIUM HARTZ.

Aquarium junior. 13,2 L.

Notre prix cour. 34,99\$

Aquarium senior. 37,8 L.

Notre prix cour. 64,99\$

Aquarium de luxe. 56,8 L.

Notre prix cour. 79,99\$

Non disponible à Laval.

20⁹⁷ 38⁹⁷ 47⁹⁷ ch.

SHAMPOOINEUSE STEEMER

REGINA. Facile à utiliser. Remplir

le réservoir d'eau chaude, introduire

la cartouche de shampooing. Et la

shampooineuse est prête. 1 vitesse.

Quantité limitée par magasin.

59\$ ch.BAIN TOURBILLON PERSONNEL
HOME SPA^{MC} REGINA. Unité de commande,

tapis pliant, tuyau de raccordement,

minuterie de 30 minutes.

Notre prix cour. 139,88\$.

Quantité limitée par magasin.

79\$ ch.**ÉCONOMISEZ 50\$**DISTILLATEUR D'EAU ÉCOPURE. Fa-
cile à utiliser. Il suffit de le remplir d'eau et de le
brancher à une prise de 110 volts. Fonctionne sans
plomberie. Écopure utilise la méthode de traitement
d'eau la plus ancienne et la plus
efficace pour vous donner une
eau pure.

Notre prix cour. 199,88\$

149⁸⁸ ch.

MOUCHOIRS KLEENEX.

Boîte de 150.

57¢ pqt

ESSUIE-TOUT GÉANT

HI-DR1.

1 rouleau. 208 en prime.

57¢ pqt

ROULEAU À MONNAIE.

Faites des économies!

147 ch.**ÉCONOMISEZ 30¢**PRODUITS BOLD HOLD ALBERTO
POUR SOINS CAPILLAIRES.Notre prix de solde.....**2,27\$**Bon de.....**30¢**Prix avec bon**1,97\$** ch.Bon valable le 28 avril 1990 seulement. Limite: un
bon par achat. Ne peut être utilisé avec tout autre
bon Alberto. B.M.LES PRIX SONT EN VIGUEUR
LE SAMEDI 28 AVRIL
SEULEMENT.

- PAS DE MISE DE CÔTÉ
- PAS DE GARANTIE DE VENTE.

- TOUS LES ARTICLES NE
SONT PAS DISPONIBLES
DANS TOUS LES MAGASINS.

Bonimart10 LOCATIONS
AU QUÉBECCHÂTEAUGUAY
15, boul. St-Jean-BaptisteGREENFIELD PARK
840, boul. TaschereauLAVAL
Centre 2000
3195, boul. St-MartinMÉTROPOLITAIN
7600, Viau, St-LéonardPLACE DES ORMEAUX
2877, route de ChamblyPLACE DUVERNAY
3100, de la ConcordePLACE ST-JEAN
400, boul. du Séminaire sudSOREL
450, boulevard PoliquinSTE-FOY
2700, boul. LaurierSAINT-ROCH
550, boul. Charest est

LE BUDGET DE GÉRARD D. LEVESQUE

Impôt scolaire: 38 millions\$ retourneront aux contribuables

GILLES NORMAND

QUÉBEC

■ Tel que prévu et tel que l'avait donné à entendre en maintes occasions le premier ministre Robert Bourassa, le budget 1990-91 prévoit un certain nombre de mesures destinées à alléger le fardeau supplémentaire qu'exigera des contribuables la modification du champ de taxation municipale au profit des commissions scolaires.

Québec retournera donc 38 millions\$ aux contribuables, à ce chapitre, par le biais d'avantages fiscaux, et c'est essentiellement les familles à faibles et à moyens revenus qui en verront la différence.

Quant aux municipalités dotées d'un réseau de transport en commun, qui recevront aussi l'onde de choc de cette orientation fiscale, elles se verront offrir 276,9 millions\$ en subventions, en

1990-91, pour en défrayer l'exploitation. Ceci dans le cadre d'un projet visant à modifier le financement du transport en commun, qui fera aussi l'objet de transferts de responsabilités. Le gouvernement prévoit consulter les municipalités au cours des prochains mois, à ce propos.

Le transfert de responsabilités budgétaires aux commissions scolaires permettra à celles-ci de puiser 191 millions\$ dans les goussets des propriétaires fonciers, durant l'année 1990 déjà amputée de près de quatre mois, ou 320 millions\$ en 1990-1991, soit sur la base d'une année complète. Il s'agit d'une hausse moyenne de l'impôt foncier de 90\$ par foyer.

L'entretien de l'équipement des commissions scolaires se traduira par un coût évalué à 307 millions\$, ces institutions ne profiteront de guère plus de 13 millions\$.

Voici de quelle façon le gouvernement

tentera de réduire l'impact de ces transferts sur les ménages à faibles et à moyens revenus d'abord:

— dès l'année d'imposition 1990, le plafond des taxes foncières admissibles au remboursement d'impôts fonciers est porté de 1050\$ à 1150\$;

— dans le cadre de l'indexation du régime d'imposition pour l'année 1991, ce plafond sera de nouveau augmenté, cette fois à 1205\$. Il résultera de ces dispositions, estime le ministre des Finances, qu'une partie «importante» de la hausse des taxes scolaires touchant les ménages à faibles et à moyens revenus sera absorbée par le gouvernement, pour une somme de 22 millions\$. Ici, le ministre rappelle que les Québécois se partagent déjà, bon an mal an, quelque 120 millions\$ en remboursement d'impôt foncier, mesure destinée à réduire la régressivité des taxes foncières, ce qui n'a rigoureusement rien à voir avec les nouvelles hausses attribuables à l'élargissement du champ foncier scolaire.

gissement du champ foncier scolaire.

D'autres mesures compensatoires seront appliquées:

— une allocation-logement, déjà introduite dans les programmes de sécurité du revenu depuis le 1^{er} janvier, compensera pour un montant de 3 millions\$ la hausse de l'impôt foncier scolaire des familles à faibles revenus, ce qui veut dire dans une proportion de 75 p. cent;

— les 77 000 occupants de logements à loyer modique n'auront aucunement à se soucier de ce fardeau fiscal supplémentaire, puisque dans ce cas le gouvernement en assumera la totalité, représentant une somme globale de 5 millions\$. Selon les statistiques du ministère, les personnes de plus de 65 ans forment 60 p. cent de la clientèle de ce programme;

— le programme LOGIRENTE remboursera aux personnes de 60 ans une somme de un million\$;

— les agriculteurs et propriétaires de boisés seront soulagés dans une proportion respective de 70 ou 80 p. cent, pour un montant d'environ 7 millions\$.

Le ministre Gérard D. Levesque insiste sur les circonstances particulières de détérioration économique dans lequel son budget a été préparé, circonstances aggravées par le dernier budget fédéral. «Il ne nous a pas été possible de consulter le monde municipal aussi rigoureusement que nous l'aurions souhaité», déplore-t-il, comme pour apaiser la tempête provoquée dans les milieux municipaux par cette nouvelle orientation fiscale. Mais, insiste-t-il, le ministre des Affaires municipales a reçu mandat de rétablir «avec le monde municipal un dialogue approfondi». Il justifie notamment son choix d'utiliser ce champ foncier parce qu'il était beaucoup moins mis à contribution au Québec que dans les provinces voisines.

Déception et frustration dans le monde municipal

GILLES NORMAND

QUÉBEC

■ Profonde déception et beaucoup de frustration chez les élus municipaux, que les allègements fiscaux promis par Robert Bourassa n'ont pas ramolli.

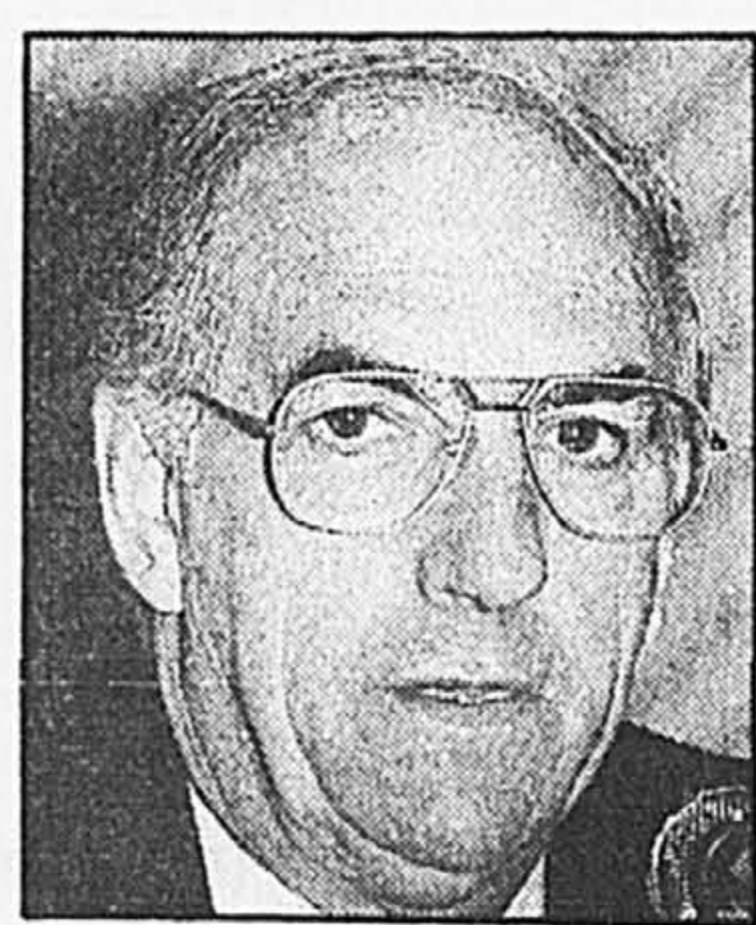
En effet, tant pour l'Union des municipalités du Québec (UMQ) que pour l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), le budget que vient de présenter Gérard D. Levesque constitue un transfert du déficit provincial dans la cour des propriétaires et des locataires, et accable fortement les régions éloignées.

Ne tardant pas à réagir au dépôt du budget, Camille Rouillard, président de l'UMQ et maire de Valcourt a déclaré que l'effort du gouvernement ne se traduisait pas par une réduction d'impôt de l'ordre de 408 millions\$, comme l'a déclaré le ministre des Finances, mais par une hausse de plus de 2,8 milliards\$ imposée aux contribuables.

«Les revenus autonomes du Québec, l'an passé, étaient de 24,4 milliards\$. Ils sont aujourd'hui de 26,9 milliards\$. Donc une augmentation de 2,5 milliards\$... 10 p. cent de plus pris dans la poche des citoyens, en impôts et en taxe à la consommation. En plus, 320 millions\$ imposés aux commissions scolaires, pris à même la taxe foncière», a dit M. Rouillard.

Accusant une fois de plus le gouvernement de se décharger de ses responsabilités sur les administrations municipales, M. Rouillard a soutenu que le gouvernement du Québec avait perdu la confiance des milieux municipaux.

Il considère que le gouvernement «dégrade» les milieux municipaux dont «il réduit les élus au rang de gestionnaires municipaux».



Camille Rouillard

paux» dans le discours du ministre, s'indigne le président de l'UMQ.

Il dénonce M. Levesque quand il dit que les circonstances ont empêché Québec de consulter les municipalités aussi rigoureusement qu'il eût été souhaitable. «Québec ne nous a jamais consultés», soutient-il. Il s'indigne également du projet de transférer davantage les responsabilités du transport en commun aux municipalités, après consultations avec celles-ci. «La facture de 275 millions\$ est déjà dans le budget. Ils vont s'asseoir avec nous pour nous dire comment on va être obligés de la payer?» ironise-t-il.

Le président de l'UMRCQ, Roger Nicolet, considère pour sa part que le budget Levesque accable davantage les plus démunis, c'est à dire les contribuables des régions les plus éloignées.

«De toute évidence, le gouvernement n'a pas tenu compte des revendications des municipalités. Ce qui est proposé, quant au transport en commun et aux commissions scolaires, établi un deuxième Québec dans un, comme on en a déjà parlé», estime M. Nicolet.

Les entreprises incitées à investir dans la formation

Un programme de crédits d'impôt de 102 millions\$

RUDY LE COURS

QUÉBEC

■ Le budget Levesque diminuera de 102 millions\$ en 1991 la facture d'impôt des entreprises qui investiront dans la formation de leurs employés.

Un nouveau programme de crédits d'impôt remboursables devra compenser entièrement les 86 millions\$ de plus que le gouvernement ira puiser dans leurs coffres en portant de 12 à 15 p. cent la surtaxe sur les impôts et taxes applicables aux entreprises.

Le nouveau crédit d'impôt remboursable, innovation du budget Levesque, vise à aider les entreprises québécoises à combler leur grave retard en matière de formation. On évalue à 0,3 p. cent de la masse salariale les dépenses de formation des entreprises québécoises, contre 0,5 p. cent pour la moyenne canadienne et 1,4 p. cent pour les entreprises américaines.

Grâce au nouveau crédit d'impôt remboursable, qui vient s'ajouter aux déductions fiscales liées à la formation de la main-d'œuvre, il devient possible pour une entreprise privée incorporée de se faire rembourser en partie le coût d'un Plan de développement des ressources humaines (DRH), les frais de formation des employés et leurs salaires lorsque l'activité de formation a lieu durant les heures habituelles de travail.

La hauteur des crédits d'impôt consentis variera selon la taille de l'entreprise.

Au cours des années 1990, 91 et 92, le nouveau crédit d'impôt remboursable pourra couvrir jusqu'à 50 p. cent du coût d'un PDRH et de 40 p. cent des coûts applicables aux autres frais lorsque la demande vient d'une PME alors qu'il pourra atteindre 30 et 20 p. cent respectivement pour les plus grandes entreprises.

Les frais de formation admissibles comprennent les sommes versées à un établissement de formation reconnu et celles versées pour couvrir les frais de déplacement des employés durant la formation.

Dans le but de ne pas répéter l'erreur de l'ex-ministre libéral fédéral Marc Lalonde qui avait fait des crédits d'impôt à la recherche la mine d'or de financiers astucieux comme les frères Reichman, M. Levesque limite les cours admissibles. Sont nommément exclus: les colloques, congrès, séminaires et conférences; toute activité de formation dont l'objectif principal est d'accroître les habiletés relatives à la vente; les cours par correspondance ou toute formation exigée par une corporation professionnelle, et celle donnée par une association patronale, syndicale ou analogue.

Les dépenses admissibles devront aussi être effectuées à l'égard d'un employé dont la semaine de travail compte au moins 15 heures et qui ne dé-

tient pas plus de 10 p. cent du capital-action de la société réclamante. Quant aux salaires, ils sont admissibles jusqu'à concurrence de 30\$ l'heure.

M. Levesque entend aussi aider les entreprises à se doter d'un PDRH, soit un document visant à identifier ses besoins de formation et les moyens à prendre pour les combler. Un PDRH, acheté après le 31 août 90 sera admissible jusqu'à concurrence de 10 000\$. L'entreprise ne pourra en réclamer plus d'un par 36 mois. Le PDRH devra avoir été élaboré par une firme ou un conseiller en ressources humaines enregistré auprès d'une commission de formation professionnelle.

Mentionnons aussi qu'une entreprise pourra s'adresser à la Société de développement industriel pour obtenir un prêt participatif relié aux dépenses de formation. Le prêt s'appliquera aux dépenses de formation, nettes du crédit d'impôt remboursable.

Ce nouveau crédit d'impôt remboursable, qui vient remplir un engagement électoral, marquerait, selon le ministre des Finances, «une étape décisive vers la réduction du chômage et plus particulièrement celui des jeunes». Reste à voir dans quelle mesure il sera populaire puisqu'il ne repose sur aucune obligation.

En ce qui concerne la hausse de la surtaxe sur les impôts, le ministre a eu soin de souligner qu'elle ne devrait pas affecter la compétitivité des entreprises.



Ghislain Dufour

Bravo, disent les gens d'affaires

PAUL DURIVAGE

■ Le milieu des affaires a réagi très favorablement au budget déposé hier soir par le ministre des Finances du Québec, mais non sans se préoccuper de l'incertitude laissée par M. Gérard D. Levesque quant à une éventuelle TPS québécoise.

«C'est un bon budget», lance Ghislain Dufour du Conseil du Patronat du Québec (CPQ), habituellement un commentateur sévère. Le président de l'organisme patronal dit «bravo» à l'indexation des crédits d'impôts et aux 100 millions\$ ajoutés au budget de la formation professionnelle et applaudit à la bonification des programmes de soutien industriel.

Mais le CPQ se dit déçu que le ministre n'est pas déjà établi le principe d'une TPS québécoise, comme il le réclamait. Et il s'offense de l'augmentation des taxes imposées sur le tabac et l'alcool, «des industries créatrices d'emplois», et de la hausse de la taxe sur la masse salariale. «C'est encore l'entreprise qui paie», lance M. Dufour.

Pour sa part, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui regroupe 17 000 PME au Québec, félicite le ministre de surseoir à l'idée d'une TPS. «C'est une excellente nouvelle pour nous, lance le vice-président pour le Québec, M. Michel Décaré. Le ministre Levesque est le premier à reconnaître le cauchemar administratif que cela représente». Quant aux trois hausses de taxes imposées aux entreprises: «on peut très bien vivre avec», dit M. Décaré.

Ni pour, ni contre la TPS, l'Ordre des comptables agréés du Québec, s'irrite néanmoins de l'indexation du ministre. «On aurait voulu en savoir plus. Il ne faudrait surtout pas que Québec nous arrive avec un train de mesures le 15 décembre», commente le président, M. Marc Paradis.

Par ailleurs, les milieux d'affaires s'entendent pour excuser l'augmentation du déficit budgétaire. «On ne chicanne pas trop le gouvernement», dit le président du CPQ. «Cela se comprend très bien avec le ralentissement économique et la baisse des paiements de transfert du fédéral», ajoute M. Antoine Saffar, fiscaliste du Bureau de Commerce de Montréal.

Au nom des milieux d'affaires montréalais, M. Saffar estime que le gouvernement n'a pas mis suffisamment d'efforts pour soutenir l'industrie touristique qui emploie près de 270 000 personnes. «Six millions de dollars, c'est hors de proportion. Cela va se perdre dans l'administration», commente-t-il.

Sur le plan sectoriel, le président de l'association des manufacturiers de meubles du Québec, M. Claude Jutras, se dit comblé. Le budget, note-t-il, prolonge la période de grâce accordée aux détenteurs de régimes enregistrés d'épargne-logement, ne taxe toujours pas les meubles, et accorde des crédits d'impôts pour la formation professionnelle. L'industrie du meuble, confrontée au libre-échange, se dit également favorisée par le programme d'aide au regroupement d'entreprises.

Québec a tenu sa promesse, selon les commissions scolaires

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le gouvernement québécois a rempli sa promesse en permettant aux commissions scolaires de reprendre leur place comme gouvernement local, a déclaré hier soir le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSQ), M. Guy d'Anjou.

Commentant le budget du ministre des Finances, M. D'Anjou s'est réjoui de voir que le gouvernement avait donné suite à son intention de redonner aux commissions scolaires d'importants pouvoirs décisionnels et des pouvoirs de taxation équivalents qui s'élèveront à 320 millions\$.

«Les commissions scolaires n'avaient jamais accepté le soi-disant pacte fiscal de 1979 qui les avait presque chassées du champ de la taxation foncière au profit des seules municipalités», a déclaré le président de la FCSQ.

Selon lui, la taxe scolaire payée par les contribuables augmentera de moins de 100\$ par année à la suite de cette décision gouvernementale.

M. D'Anjou accueille également avec satisfaction la décision du gouvernement d'accroître sa contribution pour assurer une péréquation entre les revenus des diverses commissions scolaires de la province.

Déficit: le PQ fait «un constat de faillite»

Des hausses de taxes et d'«inquiétants» projets de décentralisation

ANDRÉ PÉPIN

QUÉBEC

■ L'opposition péquiste juge que le budget Levesque contient toutes une série de hausses de taxes et que plusieurs projets de décentralisation annoncent l'intention du gouvernement de provoquer d'autres hausses du fardeau au niveau municipal.

Le critique péquiste et député de Labelle, Jacques Léonard, reproche au gouvernement de hausser son déficit pour payer les dépenses courantes, sans proposer la moindre mesure pour protéger les consommateurs contre les taux d'intérêt élevés.

«La baisse du déficit était une religion pour ce gouvernement. C'est maintenant un constat de faillite après plusieurs années de reprise économique.» M. Léonard admet cependant qu'en période de ralentissement, une hausse de déficit est acceptable, à la condition qu'une telle mesureienne encourager une reprise.

M. Léonard parle de «hausse de taxes régressives», qui ont été annoncées soit avant le discours

du budget, dans le budget ou qui le seront plus tard:

— Hydro-Québec: 100 millions\$;

— Taxes scolaires: 191 millions\$;

— Frais de scolarité: 42 millions\$;

— Cigarettes et alcool: 233 millions\$;

— Fardeau fiscal des entreprises: 104 millions\$.

Le député péquiste s'inquiète aussi de la décentralisation amorcée par le gouvernement. «En refilant la note des opérations du transport en commun aux municipalités, le gouvernement ajoute aux problèmes de celles-ci et décourage les usagers qui devront vraisemblablement payer plus cher les cartes d'utilisation.

Il croit par ailleurs que la Régie d'assurance automobile n'aura d'autre choix que d'augmenter les frais des automobilistes si elle est forcée de payer 625 millions\$ pour la réfection des routes. «Ce sont de nouvelles taxes à venir», soutient M. Léonard.

Il souligne encore les secteurs



Jacques Léonard

négligés du budget Levesque. «Le secteur de l'environnement, qui réclamait 50 millions\$, doit se contenter de la moitié. Le ministre (Paradis) devra répéter que la santé des Québécois est menacée.»

Il constate que l'effort du gouvernement Bourassa pour la formation professionnelle est trop timide, dans les circonstances, car plusieurs entreprises refusent de participer à la formation, mais ne se gênent pas pour recruter au sein des compagnies concurrentes qui assurent la formation.

M. Léonard s'indigne que le budget ne contienne rien pour le domaine de la haute technologie. «Les libéraux sont gênés d'en parler car 58 des 60 millions\$ prévus l'an dernier sont passés au rang de crédits périmés (votes mais non dépensés).

Quant aux dépenses d'immobilisation du gouvernement dans le secteur public, il note que depuis 1988, le gouvernement a toujours investi le même montant, soit 1,3 milliard\$. «En dollars constants, il n'y a pas d'augmentation, mais une baisse.»

Les chefs syndicaux: «Un budget timide»

JULES BÉLIVEAU

■ Les représentants de centrales syndicales CSN, FTQ et CEQ ont accueilli la présentation du budget du ministre Gérard D. Levesque, hier soir, avec plus de déception que de satisfaction.

«C'est un budget timide qui contient beaucoup de petites mesures qui n'auront pas un effet marquant sur le taux de chômage», a commenté le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, Fernand Daoust.

Lorraine Pagé, présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, voit dans ce budget «du

bon et du moins bon». Elle se réjouit que le gouvernement ait décidé d'intervenir dans l'économie en améliorant les équipements collectifs des Québécois que sont les routes, les établissements scolaires et les établissements de santé. Mais elle déplore particulièrement, entre autres choses, que le gouvernement ait choisi de «mettre la charrue devant les boeufs» en ce qui concerne la formation professionnelle.

Gérard Larose, président de la Confédération des syndicats nationaux, est plus sévère au sujet du budget du ministre des Finances. «En résumé, a-t-il dit, avec la dégelée qu'on va avoir bientôt sur la guele avec la récession, c'est un budget faillissant, et même un budget défaillant».

Le secrétaire général de la FTQ et le président de la CSN trouvent toutefois intéressantes les décisions gouvernementales au sujet de la formation professionnelle. «Ce n'est pas mauvais pour l'emploi», a souligné M. Larose. M. Daoust aurait toutefois souhaité que, sur ce plan, le coup de départ donné par le gouvernement ait été plus fulgurant et que l'effort consenti ait été moins modeste.

Mme Pagé déplore fortement que, en ce qui concerne la formation professionnelle, le gouvernement n'ait pas encore mis au point un énoncé de politiques établissant sa stratégie de planification et de formation de la main d'œuvre.

Dans un autre domaine, con-

trairement à la présidente de la CEQ, qui aurait préféré que le gouvernement aide les familles par des congés parentaux ou une augmentation des services de garde d'enfants plutôt que par des «bébés-bonis», M. Daoust trouve positives les mesures d'aide financière aux nouvelles mères.

M. Daoust, tout comme M. Larose, se montre toutefois très troublé devant la perspective d'une augmentation du taux de chômage. «De moins en moins, a dit le secrétaire général de la FTQ, parle-t-on du drame du chômage chez les Québécois et surtout chez les jeunes. C'est quasiment une fin de non-recevoir à une préoccupation de l'ensemble des Québécois.»

LE BUDGET DE GÉRARD D. LEVESQUE

Des investissements massifs dans la voirie

1,7 milliard \$ sur cinq ans sont prévus pour stopper la dégradation du réseau routier

ANDRÉ PÉPIN
QUÉBEC

■ L'état lamentable du réseau routier québécois force le gouvernement du Québec à dépenser 1,7 milliard \$, au cours des cinq prochaines années, pour stopper cette détérioration.

Les constructeurs de routes applaudissent

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec applaudit au principe du programme quinquennal de restauration du réseau routier annoncé hier soir par le ministre des Finances du Québec, mais déplore que rien ne sera fait cette année pour stopper la détérioration des routes.

Le président de l'Association, M. Yves Mailhot, a déclaré hier soir que la somme additionnelle de 1,7 milliard \$ annoncée pour les cinq prochaines années constitue un pas dans la bonne direction, mais qu'il aurait fallu verser dès cette année quelque 250 millions \$ pour amorcer ce programme de restauration du réseau routier.

«Mais c'est bien 'le fun' de voir que pour la première fois le gouvernement y va d'un plan de cinq ans. Ça nous permettra de bien voir venir», a observé M. Mailhot.

Il se réjouit encore de constater que les budgets de base annuels seront désormais indexés, une autre première au Québec, souligne-t-il.

tion constatée sur l'ensemble du territoire. Une large partie de cette somme proviendra des coffres de la Régie de l'assurance-automobile du Québec.

Cette somme s'ajoute au budget annuel de 867 millions \$ du ministère des Transports et s'ajoute égale-

ment aux 2 milliards \$ prévus pour le réseau routier de la grande région de Montréal.

Le ministre des Finances a précisé que ces sommes doivent être investies immédiatement pour éviter la détérioration non seulement des surfaces routières, mais également des

structures. La Presse a récemment fait écho à un document du ministère des Transports qui soulignait la faiblesse des ponts et structures construits il y a plus de 30 ans.

Une somme de 153 millions \$ a déjà été prévue au livre des crédits 1990-91 afin de porter le budget du réseau routier à 1,02 milliard \$. Pour les années subséquentes, les montants additionnels suivants seront ajoutés au budget de base indexé: 202 millions \$ en 1991-92; 300 millions \$ en 1992-93; 320 millions \$ en 1993-94 et 340 millions \$ en 1994-95.

Soulignant que ces investissements serviront à améliorer l'ensemble du réseau, le ministre croit qu'il est normal qu'une bonne partie des sommes proviennent de la Régie de l'assurance-auto.

L'amélioration du bilan des conducteurs québécois en matière de sécurité routière et l'évolution favorable des coûts du régime public d'assurance-auto ont permis à la Régie d'engendrer, au-delà de la réserve nécessaire pour faire face à ses obligations, une réserve de stabilisation représentant, au 31 décembre 1989, plus de 40 p. cent de sa réserve actuarielle.

Une partie de cette réserve, soit 625 millions \$, sera utilisée pour le financement du plan quinquennal d'investissement dans le réseau routier.

Transports en commun: la note ira aux villes

ANDRÉ PÉPIN
QUÉBEC

■ Le gouvernement du Québec en a assez d'éponger les déficits des commissions de transport sans avoir de droit de regard sur leur administration. Chaque année, les factures totalisent 276 millions \$. Le ministre Gérard D. Levesque prévient que la note sera bientôt refilée aux municipalités.

Le gouvernement a l'intention de soumettre, au cours des prochains mois, un projet visant à modifier le mode de financement du transport en commun. Québec mettrait de nouvelles sources de financement à la disposition des municipalités situées sur le territoire d'un organisme public de transport en commun.

En contrepartie, ces municipalités assumeraient la responsabilité des dépenses de fonctionnement de ces organismes et le gouvernement continuerait à supporter le financement de leurs immobilisations. Au chapitre des immobilisations, l'effort gouvernemental est d'à peu près 200 millions \$ par année.

«Ce transfert de responsabilités au secteur local, dit le ministre, accompagné d'une ouverture équivalente de champs fiscaux, nous apparaît éminemment souhaitable dans la mesure où le transport en commun est une fonction essentiellement locale.»

M. Levesque souligne par ailleurs que les municipalités ont déjà tous les pouvoirs, alors que le gouvernement a pour seule responsabilité de payer la note. «Le niveau de service, les conditions de travail et la tarification sont déjà déterminés localement. Il apparaît donc normal et logique que le secteur local assume une plus grande responsabilité à leur égard et qu'il en devienne redevable auprès de ses électeurs et de ceux qui en bénéficient.»

Le ministre des Affaires municipales, Yvon Picotte, présentera sous peu un projet de discussion de ce sujet avec les municipalités.

Depuis longtemps, ce projet de transfert de responsabilités mijote dans l'esprit des élus québécois. Déjà, sous l'ancienne administration péquiste, on s'interrogeait sur la pertinence de revoir le système de financement.

Plus récemment, quand Marc-Yvan Côté dirigeait les Transports, de vives discussions marquaient ses relations, notamment avec la STCUM.

Cet ambitieux projet nécessite une consultation avec le monde municipal, surtout que les municipalités sont déjà agacées par l'augmentation du champ d'impôt foncier scolaire.



Claude Picher

Peu d'impact sur notre portefeuille

Aucun contribuable québécois n'a de sérieuses raisons de se plaindre, ce matin, du budget déposé par le ministre Gérard D. Levesque. Ni de célébrer...

Pour la vaste majorité d'entre nous, ce budget n'aura à peu près aucune conséquence sur notre portefeuille. Les familles les plus démunies reçoivent quelques cadeaux; les fumeurs, une fois de plus, devront payer un peu plus cher pour satisfaire leur passion; et l'immense majorité des contribuables poussera un soupir de soulagement en voyant que les impôts n'augmenteront pas.

En fait, ils diminueront même un peu, puisque le ministre indexe tous les crédits d'impôt à 4,8 p. cent, de sorte que l'an prochain, nous paierons moins d'impôt que cette année. Cela vaut pour tout le monde, peu importe vos revenus, votre statut familial, votre âge ou la taille de votre ménage.

Autrement dit, M. Levesque ne fait pas de véritable cadeau: tout au plus se contente-t-il de protéger les contribuables contre l'inflation, ce qui n'est déjà pas si mal (une indexation partielle signifiant, en réalité, une hausse des impôts).

Il indexe également, dans la même proportion, les allocations familiales et l'aide sociale, tout en augmentant de 100 \$ le montant des taxes admissibles au crédit d'impôt foncier.

Quelques exemples

Concrètement, qu'est-ce que tout cela signifie pour nos portefeuilles, l'an prochain? Voyons voir:

■ Si vous êtes célibataire, sans dépendants, et que votre revenu brut est de 35 000 \$ ou plus, le budget représente pour vous un gain de 59 \$, découlant essentiellement de l'indexation des crédits d'impôt. Si votre revenu est de 25 000 \$, vous épargnez 118 \$.

■ Un couple sans enfant, dont les deux conjoints travaillent à l'extérieur, épargnera 100 \$ si leur revenu combiné dépasse 40 000 \$.

■ Si vous avez des enfants, vous bénéficierez à la fois de l'indexation des crédits d'impôt, des allocations familiales et, dépendant de vos revenus, du crédit d'impôt foncier et du programme APPORT. L'effet combiné de toutes ces mesures représente les gains suivants:

● Pour une famille monoparentale avec un enfant, gain de 549 \$ si le revenu de la mère est de 15 000 \$ (le gain, ici, correspond essentiellement à une augmentation des versements du gouvernement, cette famille n'ayant aucun impôt à payer). Si la mère gagne 75 000 \$, le gain, attribuable à l'indexation de l'impôt, sera de 151 \$.

● Dans le cas d'une famille avec un enfant, et les deux parents qui travaillent, le gain sera de 823 \$ si les revenus totaux du ménage se situent à 25 000 \$. Avec des revenus de 35 000 \$, le gain passe à 352 \$. À 75 000 \$, il ne sera plus que de 151 \$.

● Une veuve dont les revenus totaux atteignent 20 000 \$ gagnera 127 \$. Si ses revenus dépassent 50 000 \$, son gain sera de 59 \$.

Futurs parents

Le budget se montre généreux pour les couples qui veulent plus d'enfants, en augmentant de façon sensible l'allocation versée par le gouvernement lors de la naissance d'un troisième enfant. Présentement, Québec verse une allocation de 500 \$ pour le premier enfant, de 1000 \$ pour le deuxième et de 4500 \$ pour le troisième et les suivants. Ce dernier montant passe à 6000 \$ (en 16 versements trimestriels de 375 \$). Les allocations pour les deux premiers enfants restent inchangées.

L'allocation de maternité (versée pour compenser les deux semaines de carence de l'assurance-chômage), qui se situe présentement à 240 \$, passe à 360 \$.

Fumeurs et buveurs

Les seuls contribuables qui écœpent sont les fumeurs et les buveurs, traditionnellement souffre-douleur des ministres des Finances.

Si vous êtes fumeur, vous devez payer, depuis hier soir, 25 cents de plus pour un paquet de cigarettes. Au rythme d'un paquet par jour, cela ne fait quand même que 90 \$ au bout d'un an. Par contre, à compter du 1^{er} janvier, une autre augmentation de 15 cents vous attend.

La bière coûtera cinq cents de plus la bouteille, tandis que le prix des autres boissons alcoolisées (vins et spiritueux) augmentera de 25 cents la bouteille.

REEL, REA, accreditives

Par ailleurs, d'autres mesures touchent un nombre restreint de contribuables:

■ Si vous détenez un Régime d'épargne-logement (REEL), vous aviez jusqu'au 1^{er} janvier dernier pour acheter des meubles neufs avec cet argent. Le ministre prolonge cette échéance d'une autre année.

■ Les amateurs d'actions accreditives seront heureux d'apprendre que la déduction de 166 ⅔ p. cent pour certains frais d'exploration engagés au Québec sera maintenue pendant une année de plus. Reste à voir, tenant compte des restrictions imposées par le fédéral, si cela sera suffisant pour redonner de l'attrait à ce véhicule de placement.

■ Le budget double la déduction maximale pour l'achat de parts permanentes des Caisses pop. Le nouveau plafond est donc de 2000 \$. La déduction totale que peut réclamer un contribuable pendant les trois années que dure le programme est portée de 3000 \$ à 5000 \$.

■ Petit cadeau, enfin, aux Fonds d'investissement REA, qui disposeront d'un délai plus généreux pour réaliser leurs projets. Cela ne donne pas un cent de plus aux acheteurs, mais rend ce type de placement plus attrayant.

Des grenailles pour la culture et rien pour l'environnement

GILLES NORMAND
QUÉBEC

■ Le budget Levesque se traduit par une forte déception en matière de culture et d'environnement, dont les budgets resteront largement en-deçà des espoirs entretenus.

Le gouvernement Bourassa n'arrive pas, cette année encore, à respecter son engagement politique de 1985 de consacrer 1 p. cent de son budget global de 35 milliards \$ à la culture, de telle sorte que le budget du ministère des Affaires culturelles aurait alors pu s'élever à 350 millions \$.

Au lieu de cela, le ministère de Lucienne Robillard disposera de 261,8 millions \$, dont 72 millions \$ seront consacrés aux immobilisations, notamment pour la construction de bibliothèques publiques et la restauration du patrimoine. Cet argent ne proviendra pas en totalité du gouvernement, puisque, de cette somme, 40 millions \$ proviendront des municipalités et de «certains promoteurs privés», qui trouveront là des abris fiscaux.

Il n'y aura donc guère plus d'argent pour les artistes.

L'accroissement du budget alloué à la culture est donc de l'ordre de 9 p. cent par rapport au budget de 239 millions \$ de l'année précédente, soit 2,7 p. cent de plus que la hausse moyenne des dépenses de l'État. Le budget de 261,8 millions \$ pour 90-91 représente 0,9 p. cent du budget global, comparativement à 0,7 p. cent l'année précédente.

Environnement: rien...

Du côté de l'environnement, pas de surprise. Rien. Même si, curieusement, le ministre des Finances, dans son discours, indique qu'il met «la priorité sur l'environnement».

Le budget de 1990-91 atteindra

470,5 millions \$, comparativement à 414,9 millions \$ en 89-90. Mais, cette croissance provient d'une somme de 55 millions \$ sous forme de crédits dévoilés il y a quelques semaines. De cette dernière somme, 15 millions \$ grossiront le budget d'opération du ministère de l'Environnement. Ils seront employés à la prévention, à l'accroissement de la surveillance et au renforcement de l'application des lois et règlements visant la protection de l'environnement.

Comme plus de 330 millions \$ sont consacrés au remboursement du programme d'assainissement des

eaux municipales, le budget d'opération du ministère ne dépasse guère 140 millions \$.

Seul investissement neuf: une somme de 50 millions \$, à raison de 10 millions \$ par année pendant cinq ans, injectée dans un Fonds de développement technologique pour la recherche et le développement, mais qui ne fait pas partie du budget du ministère proprement dit.

On est loin des 50 millions \$ additionnels récurrents que les libéraux ont promis à maintes reprises durant la dernière campagne électorale.

De nouvelles mesures pour stimuler les régions

RUDY LE COURS
QUÉBEC

■ Compte tenu de la conjoncture économique plutôt serrée, le budget Levesque est assorti d'une série de mesures visant à stimuler quelques activités économiques clés dans certaines régions.

Ainsi, l'OPDQ se voit accorder des engagements additionnels de 10 millions \$ pour la présente année.

Pour limiter les dégâts du budget fédéral qui a sonné le glas des actions accreditives, Québec maintiendra l'an prochain au niveau de 166 et deux tiers p. cent la déduction fiscale reliée aux frais d'exploration minière engagée au Québec.

Pour la région de Chibougamau-Chapais, on dégage en outre 4 millions \$ pour les deux prochaines

années afin de faciliter le démarrage de nouveaux projets miniers.

Québec accordera aussi 5 millions \$ de plus au ministère de l'Énergie et des Ressources pour l'aménagement des forêts publiques et privées.

Il augmente de 6 millions \$, soit près de 50 p. cent, le budget de promotion touristique dans le but de diminuer le déficit considérable de la balance de ce compte économique.

M. Levesque annonce aussi que des sommes seront dégagées afin de favoriser le remplacement des engrais chimiques utilisés par la classe agricole.

Il annonce par contre un plan quinquennal de 50 millions \$ pour restructurer l'industrie des pêches.

Enfin, M. Levesque maintient pour cette année les crédits de 6 millions \$ pour le programme d'emplois saisonniers.

Une première depuis 1985, la lutte contre le déficit marque le pas

RUDY LE COURS
QUÉBEC

■ Pour la première fois depuis le retour au pouvoir des libéraux en 1985, le gouvernement renonce à réduire son déficit budgétaire cette année.

M. Gérard D. Levesque avait déjà dû admettre il y a un mois que le déficit de 1989-1990 s'élèverait à 1,6 milliard \$ soit 100 millions \$ de plus que ce qu'il avait prévu dans son discours sur le budget l'an dernier.

Hier, M. Levesque s'est plutôt targué qu'à 1,6 milliard \$, le déficit budgétaire de 89-90 était de 1,3 milliard \$, moins élevé que celui de l'exercice précédent.

Pour la présente année, le ministre n'a aucune esquisse possible. Il prévoit que le déficit de 90-91 s'élèvera à 1,75 milliard \$, soit 150 millions \$ de plus que celui de l'an dernier et 275 millions \$ de plus que ce qu'il avait prévu l'an dernier pour cette année. Pour l'an prochain toutefois, il prévoit ramener le déficit au niveau de l'an dernier, soit à 1,6 milliard \$, et pour 1992-93, il vise 1,4 milliard \$.

La politique fédérale ainsi que la conjoncture plutôt chagrine servent d'arguments au ministre pour expliquer la hausse qu'il veut temporaire du déficit: «Le gouvernement a adopté une orientation fiscale et budgétaire visant à stabiliser l'économie à court terme sans remettre en cause ses objectifs financiers à moyen terme.»

Québec devra de plus cette année emprunter 395 millions \$ pour financer les dépenses courantes, contre 227 millions \$ l'an dernier. Il prévoit néanmoins atteindre l'équilibre l'an prochain et dégager un surplus d'opération de plus de 200 millions \$ en 1992-93.

M. Levesque compte sur un taux de croissance de l'économie de 1,3 p. cent assorti d'un taux d'inflation de 4,8 p. cent en 1990 pour maintenir ses équilibres financiers qui nécessitent des revenus totalisant 33,6 milliards \$.

Pour l'an prochain, M. Levesque prévoit de ramener le déficit au niveau de l'an dernier, soit à 1,6 milliard \$, et à continuer de le faire diminuer pour les années suivantes.

Pour ce faire, il se fixe l'objectif de contenir la

croissance des dépenses à 5,6 p. cent alors qu'il admet ne pouvoir faire mieux que 6,3 p. cent cette année malgré la poigne de fer du président du Conseil du trésor Daniel Johnson. Pour 1992-93, l'objectif est encore plus ambitieux: 5 p. cent seulement.

Le maintien des services actuels de l'État entraîne une hausse des dépenses supérieures à l'inflation d'environ un p. cent.

Après plusieurs années d'efforts, il ne reste plus de gras où le Trésor peut encore couper. Voilà pourquoi M. Levesque a indiqué que son ministère allait s'attaquer dans un proche avenir à la redéfinition des champs d'intervention du secteur public et à une décentralisation accrue des responsabilités de l'État.

En cas de besoin, consultez votre spécialiste.

Des questions sur votre compte de taxes? La réparation d'une rue? La cueillette des ordures?

Du lundi au vendredi de 7 heures à 23 heures, les agents de communication des lignes téléphoniques Accès Montréal répondent à vos questions. Accès Montréal, c'est déjà treize bureaux partout à Montréal et maintenant trois super numéros pour vous renseigner sur les services de la Ville de Montréal. Un appel : une réponse assurée. On vous renseigne sur le champ ou on donne rapidement suite à votre demande.

Les lignes téléphoniques Accès Montréal, une autre façon de rendre Montréal plus accessible à sa population.

**Lignes téléphoniques
Accès Montréal
de 7 h à 23 h**

Renseignements généraux

872-1111

Finances/Taxes

872-2305

Travaux publics

872-3434

**VIVRE MONTRÉAL
C'EST LA CONNAÎTRE**



Bureaux Accès Montréal de 9 h à 18 h

6070, Sherbrooke Est • 4295, Ontario Est • 8910, Maurice-Duplessis • 13 068, Sherbrooke Est • 545, Fleury Est • 5814, Sherbrooke Ouest • 5885, chemin de la Côte-des-Neiges • 7960, Saint-Michel • 7217, Saint-Denis • 3304, Rosemont • 1374, Mont-Royal Est • 275, Notre-Dame Est • 3177, Saint-Jacques.